

Le personnel soignant en quête de reconnaissance

Les petites primes proposées ne font pas l'affaire



Lire page 2

Maigre salaire et grosse déconvenue



Des migrants dénoncent des conditions de travail déplorables

Page 3

Une rentrée des classes entourée de mystères



La décision ministérielle du 6 août n'a pas tranché sur le modèle pédagogique qui sera adopté

Page 5

Abdallah Boussouf, secrétaire général du CCME

L'engagement et le sacrifice des MRE vis-à-vis des citoyens marocains bloqués à l'étranger sont à saluer



Entretien

Page 14

Report imminent du match IRT-RSB

Le Raja attendu de pied ferme à Agadir



Plus de peur que de mal. Aucun cas de Covid au Wydad

Page 22

Le personnel soignant en quête de reconnaissance

Les petites primes proposées ne font pas l'affaire



Epuisé et éreinté après cinq mois en première ligne dans la lutte contre le Covid-19, le corps médical, les infirmiers et les techniciens en particulier, est aujourd'hui aussi abasourdi que révolté par le manque de considération du ministère de la Santé à son égard. Entre des primes dérisoires, des congés refusés et des modalités de déplacement de plus en plus compliquées, le personnel soignant ne décolère pas. Les témoignages sur les réseaux sociaux affluent ces derniers jours. Et ils sont pour le moins édifiants.

Des primes dérisoires

Entre 1000 et 3000 DH, c'est le montant des primes accordées aux cadres et personnel soignant mobilisés pendant la crise sanitaire pour cinq mois de bons et loyaux services. En détail, les cadres soignants bénéficieront d'une indemnité de 3.000 dirhams. Pour le personnel des urgences et des services de réanimation, le montant s'élèvera à 2.000 dirhams. Le reste du personnel devrait toucher 1.000 dirhams, pour les efforts fournis ces cinq derniers mois. Un montant dérisoire qui plus est quand on sait qu'il ne reflète pas la réalité. « En comptant les coupures dans mes salaires, relatives à notre participation au Fonds de solidarité Covid-19, soit 690 DH à raison de 230 DH par mois, il ne reste en réalité que 310 DH de la prime. Et si je divise ce montant sur mes cinq mois de travail acharné, on est à hauteur de 62 DH par mois. Soit 2 DH par jour », s'offusque un infirmier sur les réseaux sociaux. En effet, si ce dernier n'a pas directement été affecté aux services Covid-19, il n'en reste pas moins que par un effet de domino, il a forcément eu plus d'efforts à fournir en l'absence du personnel affecté aux structures dédiées aux patients Covid. Et le cours de mathématiques ci-dessus s'applique à ces derniers aussi.

Dans ces conditions, comment ne pas se sentir inconsidéré voire dévalorisé ? Pourtant, les sa-

crifices consentis mériteraient des récompenses raisonnables à défaut d'être vraiment significatives et surtout en phase avec les services rendus. On pense notamment à ce soignant qui a surpassé sa douleur infernale au dos pour être sur le pied de guerre. « Mon certificat médical a été refusé, malgré ma hernie discale. Du coup, j'ai été obligé de me gaver d'anti-inflammatoires en plus d'infiltrations de corticoïde afin de pouvoir tenir mon poste », se désole-t-il.

Des congés mérités mais interdits

Au-delà des considérations financières qui sont naturellement importantes, les congés sont également au centre des préoccupations du personnel soignant. Pour planter le décor, rappelons qu'en début de semaine dernière, le ministère de tutelle a acté la suspension des congés « à partir du 3 août 2020 et jusqu'à nouvel ordre ». Une décision impliquant le retour « des personnes en bénéficiant actuellement à leurs postes dans un délai de 48 heures ». Selon ledit ministère, cette décision est motivée par « l'évolution de la situation sanitaire de notre pays ». Elle a été également justifiée par le fait que le ministère a prévenu en accordant des congés de moins de 10 jours tout au plus que « les bénéficiaires pouvaient être rappelés à tout moment ». Sauf que mettre tout le monde dans le même panier est loin d'être juste.

Et pour cause, le corps médical est à l'œuvre 24/24, sans parler de ceux qui intègrent les structures d'accueil des patients Covid-19. Ils sont encore plus sujets à la fatigue physique et surtout mentale. Car quand ils y rentrent, ils n'ont plus le droit d'en sortir. Forcément, ces personnes ont des familles et des vies. On ne vous cache pas qu'ils attendaient les congés fébrilement. Mais la décision de les en priver a été ressentie comme une chape de plomb. Encore plus pour ceux engagés par le ministère l'année dernière. Pour ceux qui l'ignorent, selon l'article 40 du Dahir portant statut général de la fonction publique, un fon-

tionnaire ne peut prétendre à un congé qu'au bout de douze mois de service. Donc, ils sont nombreux ceux qui travaillent sans relâche non pas depuis cinq mois mais depuis au moins un an. A la lumière de ces éléments, l'indignation des infirmiers n'est pas dénuée de sens. Encore plus quand ils sont traités comme tout un chacun.

Des déplacements contrôlés

On ne va pas se raconter d'histoires, en ces temps de pandémie, le personnel soignant doit plus que jamais être traité au-dessus de la mêlée, même si, à dire vrai, cela devrait être le cas tout le temps. Alors imaginez la stupeur de plusieurs soignants, quand ils ont été obligés de justifier plus que de raison, leurs déplacements professionnels : « Insupportable », évacue l'un d'entre eux avant de poursuivre : « C'est incroyable que l'on m'empêche de prendre le train car mon autorisation de déplacement professionnel n'est pas cachetée par les autorités locales. Le personnel soignant doit pouvoir aller à son lieu de travail sans entraves, surtout en période de pandémie ».

S'il en fallait encore une, ceci est une preuve de plus du manque de considération dont souffre le corps médical et particulièrement les infirmiers et techniciens. Certes, ça ne date pas d'hier. Ça a toujours été le cas malheureusement. Mais aujourd'hui, la donne a changé. L'Exécutif se doit d'être aux petits soins avec ses chevilles ouvrières dans la lutte contre le Sars-Cov2. Mais le cours de l'histoire n'en prend pas le chemin. A présent, avec autant de préoccupations et un sentiment d'injustice tenace, on se demande comment le personnel soignant peut se donner à fond dans l'exercice de ses fonctions alors que, peut-être, le pire est à venir. Une chose est sûre, il ne lésinera jamais sur ses efforts pour continuer à sauver des vies. Charge au gouvernement de lui offrir des conditions à la hauteur de son engagement.

Chady Chaabi

Maigre salaire et grosse déconvenue

Des migrants dénoncent des conditions de travail déplorables



Doucoure Abdoulaye, jeune migrant malien, est aujourd'hui en chômage forcé. Il vient d'être licencié ainsi que ses quatre collègues, eux aussi migrants subsahariens en séjour irrégulier. Motif du licenciement : avoir osé demander à leur patron une attestation de travail.

« Il y a une année, j'ai commencé à travailler dans une société opérant à Kénitra en tant que soudeur métallier. Un boulot très difficile et dangereux puisqu'on travaille sans équipements adéquats pouvant garantir notre sécurité. Même l'eau potable n'existe pas sur le lieu de travail et je dois la ramener de chez moi tous les jours. Je travaille 44 heures par semaine du lundi au vendredi pour un salaire de 2.500 dirhams par mois. Dernièrement, j'ai demandé ainsi que des collègues à notre patron de nous fournir une attestation de travail, mais ce dernier a refusé catégoriquement de nous procurer quoi que ce soit même une attestation de stage et il a fini par nous mettre à la rue sans aucun droit à des indemnités. Pis, il nous a dit d'aller nous plaindre auprès de l'inspection du travail », souligne Doucoure Abdoulaye.

Pour ce dernier, cette expérience n'est pas la première et ne sera sûrement pas la dernière. « Je suis entré au Maroc en 2016 via les frontières terrestres maroco-

algériennes dans le but de traverser la Méditerranée, mais je n'ai pas réussi et j'ai décidé d'y rester. Depuis, j'enchaîne les boulots dans plusieurs secteurs et le constat est le même : de longues heures de travail, des salaires médiocres, des conditions de travail pénibles et des patrons qui détestent que l'on parle d'attestations de travail ou de stage », nous a-t-il confié. Et d'ajouter : « Il y'a trop de racisme. Les patrons nous exploitent et nous rappellent souvent qu'on n'est pas chez nous. Il suffit pour avoir une idée de comparer nos salaires et ceux de nos collègues marocains. Est-ce que vous croyez que les 2.500 DH que je touche par mois sont suffisants pour payer à la fois le loyer d'une chambre (900 DH par mois), le transport (220 DH par mois devenus 440 DH pendant le confinement) et envoyer de l'argent à ma famille chaque fin de mois ? ».

Pour Franck Iyanga, secrétaire général de l'ODT travailleurs immigrés au Maroc, ces manquements au Code du travail vis-à-vis des migrants sont une pratique récurrente même à l'égard des migrants en situation administrative régulière. « Ces derniers travaillent souvent dans les secteurs du bâtiment, d'artisanat, de pêche ou d'agriculture sans contrat de travail, sans protection sociale et sans avoir droit au SMIG. C'est de l'exploitation qui ne dit pas sans nom », nous a-t-

il expliqué. Et de préciser : « Pour les migrants irréguliers, la situation est encore pire puisqu'ils doivent d'abord trouver du boulot et souvent, ils trouvent du travail dans le secteur informel où ils sont victimes de longues heures de travail, d'inégalités au niveau des salaires et de conditions de travail inappropriées. Bref, ils sont plus dans la contrainte qu'autre chose ».

Des transgressions qui vont à l'encontre des engagements du Maroc qui fut parmi les premiers signataires de la Convention internationale pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et les membres de leurs familles dont l'article 25 stipule que « les travailleurs migrants doivent être traités comme les nationaux en ce qui concerne les rémunérations et les conditions de travail ».

Notre pays a signé également la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale qui souligne que « s'il est vrai que les Etats parties peuvent refuser d'offrir des emplois aux non-ressortissants démunis de permis de travail, tous les individus doivent pouvoir jouir de droits relatifs au travail et à l'emploi » ; et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, dont l'article 7 consacre « le droit qu'a toute personne de jouir de conditions de travail justes et favorables ».

Franck Iyanga nous a indiqué, qu'en tant que syndicaliste, il reçoit beaucoup de plaintes en relation avec ces violations du Code du travail de la part de migrants en séjour régulier tout comme ceux qui sont en séjour irrégulier. « Nous sommes souvent appelés à intervenir pour trouver une issue à ces différends entre les patrons et les salariés migrants. Et dans beaucoup de cas, on trouve une issue à l'amiable. Dernièrement, nous avons pu résoudre l'affaire d'un migrant qui n'a pas été payé par son patron tout au long des mois de confinement. En fin de compte, son patron a accepté de tout payer à l'amiable. Parfois, et face à la réticence d'un patron récalcitrant, on fait appel à l'inspection du travail », nous a-t-il affirmé. Et de conclure : « Quant à la voie judiciaire, elle reste encore tortueuse vu la lenteur des procédures qui contraignent plusieurs migrants à abandonner l'affaire après quelques mois de son instruction. A rappeler que cette voie judiciaire n'est pas permise aux migrants irréguliers puisque la loi 02-03 relative à l'entrée, au séjour des étrangers au Maroc, à l'émigration et l'immigration clandestine, interdit aux personnes résidant irrégulièrement d'accéder au marché formel de l'emploi et d'obtenir un contrat de travail en bonne et due forme ».

Hassan Bentaleb

Ziad Atallah : L'aide marocaine intervenue au moment opportun

Selon l'ambassadeur du Liban à Rabat, les relations bilatérales sont profondes, enracinées et ancestrales

L'aide humanitaire et médicale d'urgence envoyée sur Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI au Liban, suite à l'explosion tragique survenue dans le port de Beyrouth, reflète la profondeur des relations historiques unissant les deux pays et les deux peuples frères, a déclaré, samedi à Rabat, l'ambassadeur de la République libanaise au Maroc, Ziad Atallah.

Cet acte de générosité a eu un grand impact auprès des Libanais, et est intervenu au moment opportun, a-t-il déclaré, dans une interview accordée à la chaîne M24 de l'Agence marocaine de presse (MAP) et sa station radio (Rim Radio), soulignant que les relations entre le Maroc et le Liban sont "profondes, enracinées et ancestrales".

Le diplomate libanais a salué la réactivité du Royaume qui a immédiatement répondu à l'appel de détresse lancé par son pays, en lui fournissant des médicaments, des équipements hospitaliers et médicaux, et des denrées alimentaires, notant que ce geste généreux a été accueilli avec beaucoup d'appréciation par le Liban et restera

gravé dans la conscience et l'histoire de chaque Libanais.

Il s'agit d'"une initiative et d'un geste historique que nous apprécions hautement", a souligné l'ambassadeur libanais, relevant que Sa Majesté le Roi a fait preuve de sincères sentiments de fraternité en dépêchant cette aide au Liban.

D'autre part, Ziad Atallah a exprimé sa gratitude pour le nombre important des appels de compassion, de condoléances et de sympathie que l'ambassade du Liban a reçus de toutes les composantes de la société marocaine qui ont tenu à exprimer leur solidarité et leur soutien au Liban suite à cette dure épreuve.

Concernant la situation actuelle à Beyrouth, il a relevé que le Liban a reçu le premier choc lorsque les hôpitaux ont été submergés par plus de 5.000 blessés, alors que plus de 150 Libanais ont trouvé la mort, indiquant que les trois hôpitaux de Beyrouth sont actuellement hors service, ce qui a poussé les patients à les quitter à cause de la suspension de service due à l'explosion.

Dans ce contexte, le diplomate libanais a indiqué que "l'hôpital de



campagne déployé par le Royaume du Maroc et le grand nombre de médecins relevant des Forces Armées Royales du Maroc est une aide qui est intervenue au moment opportun" et qui serait capable de "compenser les dégâts causés au secteur sanitaire et hospitalier au Liban en cette conjoncture".

Pour ce qui est de la gestion par le Liban de la pandémie de

Covid-19, à la lumière du grand nombre de victimes du drame, Ziad Atallah a souligné que l'état d'urgence actuel ne permet pas de respecter les mesures préventives, en particulier le port des masques, le lavage et la désinfection des mains, et le respect de la distanciation sociale, comme auparavant, ajoutant que cela peut avoir un impact négatif sur le

nombre de personnes contaminées.

Il a appelé, à cet égard, au renforcement de la capacité du système médical et hospitalier libanais pour qu'il puisse accueillir un plus grand nombre de patients atteints de Covid-19, notant que l'aide qui parvient des pays frères, notamment du Maroc, aidera le Liban à surmonter cette étape difficile.

Les restaurateurs donnent de la voix

Les professionnels de la restauration touristique exclus du contrat-programme 2020-2022

“Il n'y a pas de tourisme sans restauration ! Si les restaurateurs ne sont pas pris en compte par le contrat-programme 2020-2022 pour le tourisme, on aura un gros problème de chômage dans les jours à venir”, a tenu à préciser, non sans amertume, un restaurateur d'Essaouira.

Les réactions de ses pairs à l'échelle nationale se suivent et se ressemblent depuis l'adoption du contrat-programme pour le soutien et la relance du secteur touristique par le gouvernement représenté par le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration et le ministère du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Economie sociale d'une part, et le secteur privé représenté par la Confédération nationale du tourisme et le Groupement professionnel des banques du Maroc d'autre part.

Un contrat-programme, certes ambitieux et attentif à la crise sérieuse qui frappe le secteur touristique depuis mars 2020, mais qui a tout de même raté l'occasion d'inclure toute la chaîne d'activités du secteur en excluant les salariés des restaurants de l'indemnité de 2000 DH dont bénéficieraient désormais les salariés et les stagiaires des établissements d'hébergement touristique, des agences de voyages, ainsi que les transporteurs touristiques et les guides.

Colère et indignation. Voilà ce qui ressort des réactions des restaurateurs à Essaouira, Marrakech, Agadir, Tanger ou ailleurs.

« Comment peut-on commettre pareille injustice à l'encontre de l'un des deux plus importants segments de l'activité touristique ? Sommes-nous mal représentés au point de ne pas être pris en compte ? Nous n'avons rien contre toutes les activités prises en compte par les mesures d'accompagnement adoptées, mais nous en avons aussi droit comme stipulé par la loi 61.00 », s'est indigné un restaurateur de Mogador.

Effectivement, selon l'article 1 de la loi 61.00 portant statut des établissements touristiques, « est considéré comme établissement touristique, tout établissement à caractère commercial, qui reçoit une clientèle de passage ou de séjour et lui fournit, en totalité ou en partie, des prestations d'hébergement, de restauration, de boisson et d'animation ».

Selon l'alinéa 9 de l'article 2 de ladite loi, on entend aussi par établissement touristique, le restaurant touristique qui assure un service de vente de repas et de boissons, comme il peut également offrir un service d'animation.

« Nous sommes soumis à des cahiers des charges très rigides. Nous payons des taxes, des charges sociales, des échéances de crédits,

et nous tournons avec un minimum de 25 salariés. Comment allons-nous gérer toutes ces charges dans cette conjoncture difficile et après quatre mois d'arrêt total d'activités ? », s'interroge un autre restaurateur.

Les professionnels de la restauration touristique réclament au gouvernement de rectifier le tir en prenant en compte leur secteur dans le contrat-programme 2020-2022. Dans le cas contraire, plusieurs milliers de salariés se trouveront au chômage dans les semaines qui suivront.

L'avenir de plusieurs établissements ainsi que celui de leurs personnels sont en danger. Contraints de fonctionner à seulement 50% de leur capacité pour la réouverture, les voilà maintenant écartés d'un contrat-programme qui pouvait leur permettre de continuer à rester ouverts.

« Sans cette indemnité forfaitaire, beaucoup d'entre nous vont devoir fermer et se déclarer en faillite. Qu'advient-il alors de nos employés ? Si le ministère du Tourisme cherche réellement à nous accompagner, ce n'est surtout pas de cette manière ! », dénonce un opérateur touristique à Essaouira.

« Nous sommes outrés, dans la mesure où la restauration a toujours fait partie intégrante du tourisme. Nous avons toujours été un acteur majeur dans la promotion de la

destination de notre province. Durant cette période difficile, l'Association des restaurateurs d'Essaouira a travaillé d'arrache-pied, en collaboration avec le Conseil provincial du tourisme, dont nous faisons partie, pour alléger et participer à faire face aux effets de la pandémie sur l'économie, et ce même financièrement (dons durant le confinement, gratuits durant toute l'année aux agents de voyages, aux influenceurs, aux journalistes internationaux et nationaux et à l'ONMT) pour la promotion de notre destination », a regretté Leïla Boudad, présidente de l'Association des restaurateurs d'Essaouira en rappelant que les hôteliers ont aussi des restaurants au sein de leurs établissements et que tous les employés qui travaillent dans leurs restaurants vont bénéficier de ce contrat-programme.

Selon Leïla Boudad, « toutes les écoles hôtelières du pays disposent de deux filières : l'hébergement et la restauration. Nous réitérons notre demande, notre droit, à revoir ce programme et à nous y inclure. Notre métier est en danger, nos employés le sont également ! ».

« Nous ne pouvons continuer à faire face à cette crise sans l'appui de l'Etat » a conclu la présidente de l'Association des restaurateurs d'Essaouira.

Abdelali Khallad

Le nouveau khalife général des Tidjane Niass remercie S.M le Roi

Selon Cheikh Mouhamadou Mahi Niass, l'amour et l'attachement au Souverain est une constante de l'éducation inculquée aux membres

Le nouveau khalife général de la famille Tidjane Niass, Cheikh Mouhamadou Mahi Niass, a exprimé ses remerciements à S.M le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine.

Lors d'une audience accordée, samedi à Kaolack, à l'ambassadeur du Maroc au Sénégal, Taleb Barrada, en marge d'une cérémonie de présentation des condoléances suite au décès de Cheikh Ahmed Tidiane Ibrahima Niass, khalife général de la famille Tidjane Niass, Cheikh Mouhamadou Mahi Niass a mis en exergue les liens séculaires "existants depuis la nuit des temps entre la monarchie marocaine et la famille religieuse Niass". Il a, par ailleurs, rappelé les liens particuliers du défunt avec S.M le Roi et le Maroc qu'il a visité à d'innombrables reprises, "des liens qui ne se sont

jamais démentis quelles que soient les vicissitudes et les épreuves" et qu'il s'emploiera à maintenir, renforcer et fructifier.

Cheikh Mouhamadou Mahi Niass a souligné que "l'amour et l'attachement" de sa famille à S.M le Roi est une constante de l'éducation inculquée à ses membres.

Lors de cette audience, l'ambassadeur du Maroc à Dakar a donné lecture au message de condoléances adressé par S.M le Roi Mohammed VI au nouveau khalife général suite à la disparition de son prédécesseur, le 3 août dernier.

La cérémonie de présentation des condoléances s'est déroulée en présence du président sénégalais Macky Sall et de plusieurs personnalités politiques et religieuses du Sénégal et de la sous-région.



Au cours de son allocution, le chef de l'Etat sénégalais a salué le rôle joué par S.M le Roi

Mohammed VI dans le renforcement des relations entre les deux pays. Il a également chargé

l'ambassadeur du Maroc de transmettre ses salutations fraternelles au Souverain.

Une rentrée des classes sous le signe du mystère

La décision ministérielle du 6 août n'a pas tranché sur le modèle pédagogique qui sera adopté



La décision ministérielle du 6 août n'a pas catégoriquement tranché sur le modèle pédagogique qui sera adopté pour la prochaine rentrée scolaire (enseignement présentiel, à distance ou en alternance), a affirmé dimanche le ministère de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

En réaction à des informations "erronées" publiées par certains médias et réseaux sociaux au sujet

de la rentrée scolaire 2020-2021, le ministère a indiqué dans un communiqué que "contrairement à ce qui a été diffusé, la décision ministérielle du 6 août n'a pas tranché de façon catégorique sur le modèle pédagogique de la prochaine rentrée scolaire (enseignement présentiel, à distance ou en alternance)", soulignant que ses dispositions pourraient être révisées ou adaptées le cas échéant compte tenu de la situation épidémiologique dans le Royaume.

Ainsi, à la fin de chaque année scolaire, le ministère publie d'habitude une décision pour l'organisation de la rentrée scolaire suivante. Elle prévoit notamment les principales activités programmées, la date du démarrage des cours, fixée cette année au 7 septembre, les dates des examens ou encore le calendrier des vacances scolaires, précise la même source, ajoutant qu'il s'agit de permettre aux acteurs pédagogiques, aux familles et aux élèves de se préparer convenablement à la rentrée.

Le département a relevé qu'il prendra, à l'instar de l'année scolaire 2019-2020, toutes les mesures nécessaires pour garantir le droit à l'éducation pour tous, dans le plein respect des conditions et normes de sécurité sanitaire établies par les autorités compétentes.

Il a d'autre part assuré qu'il veillera à la bonne préparation de la prochaine rentrée scolaire, en coordination avec les autorités compétentes dans un souci de préservation de la sécurité sanitaire des élèves, enseignants et cadres pédagogiques et administratifs.

Un Marocain nommé à la tête d'une mission d'observation de la Ligue arabe

Ahmed Rachid Khattabi et sa délégation observeront les élections sénatoriales égyptiennes

La Ligue des Etats arabes a nommé le diplomate marocain Ahmed Rachid Khattabi à la tête de sa délégation chargée d'observer les élections sénatoriales égyptiennes, dont le premier tour se tiendra ces 11 et 12 courant.

Dans un communiqué rendu public dimanche, la Ligue arabe a affirmé que sa participation au suivi des élections des membres du Sénat égyptien intervient en réponse à l'appel de l'Autorité nationale des élections.

Cette délégation, présidée par le Marocain Rachid Khattabi, qui est secrétaire général adjoint près la Ligue arabe, chargé du contrôle financier, comprend parmi ses membres un groupe d'universitaires de dix pays arabes.

La mission de la Ligue arabe assurera le suivi de ces élections dans les différents gouvernorats d'Egypte dans le but de constater les faits du processus électoral, en termes de préparation, d'organisation et de scrutin, conformément au système juridique régissant les processus électoraux, aux décisions de la Commission électorale nationale et aux normes et règlements en vigueur.

La participation active de la Ligue arabe au suivi des élections des membres de la Chambre haute du Parlement égyptien, qui sont les premières du genre après la révision de la Constitution en 2019, s'inscrit dans le cadre de la surveillance par cette organisation de tous les référendums et élections qui ont eu lieu en Egypte ces dernières années sous la supervision de l'autorité judiciaire.

Ce n'est pas la première fois que la Ligue arabe accomplit ce genre de missions. Cette organisation avait déjà envoyé plusieurs délégations dans des pays arabes et non arabes en réponse aux demandes des parties concernées dans les pays où se sont déroulées les échéances électorales.



L'Amérique latine, région la plus endeuillée par l'épidémie au monde



L'Amérique latine et les Caraïbes sont devenus la région du globe la plus endeuillée par l'épidémie de Covid-19, dépassant l'Europe où les nouvelles mesures de confinement et restrictions de voyage se multiplient.

La pandémie a fait près de 722.000 morts, contaminant plus de 19 millions de personnes sur la planète depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un bilan établi samedi par l'AFP à partir de sources officielles.

L'Amérique latine et les Caraïbes déplorant le plus grand nombre de décès : au moins 215.859 morts, devant l'Europe (212.794 morts).

Ces sept derniers jours, presque un décès sur deux dans le monde (44%) est intervenu en Amérique latine. La région est également celle qui compte le plus de cas d'infection (plus de 5,4 millions), essentiellement au Brésil qui frôlait vendredi la barre des 100.000 morts avec 2,9 millions de cas.

Dans ce pays, le bilan officiel est "six à sept fois inférieur à la réalité", estime Domingos Alves, spécialiste brésilien des statistiques liées à la pandémie.

Le président Jair Bolsonaro, qui n'a cessé de minimiser la maladie, a dit vendredi avoir "la conscience tranquille" sur sa gestion de la crise.

Le Mexique est devenu le troisième pays le plus endeuillé au monde, en dépassant la barre des 50.000 morts (51.311, avec 469.407 cas confirmés), un bilan bien supérieur aux prévisions du gouvernement du président Andres Manuel Lopez Obrador, très critiqué.

Au Pérou, le gouvernement a décidé vendredi de suspendre les rencontres de football professionnel dans le pays, à l'issue du premier match de reprise du tournoi de première division, disputé après cinq mois d'interruption. La décision a été prise après la révélation des tests positifs de plusieurs joueurs de différentes équipes.

Les Etats-Unis, confrontés à une résurgence de l'épidémie depuis la fin juin, restent de loin le pays déplorant le plus de morts du nouveau coronavirus, à plus de 161.000.

La rentrée scolaire a commencé dans plusieurs Etats américains, y compris là où le coronavirus circule encore activement, et des quarantaines ont déjà dû être imposées à cause d'élèves malades. Dans un comté du Mississippi passé au crible après des cas de Covid-19 dans un lycée, les tests ont donné 25% de résultats positifs.

Ailleurs, le Turkménistan a accordé l'autorisation à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de prélever et analyser indépendamment des échantillons.

L'OMS avait exprimé son "inquiétude" face à l'augmentation de cas de pneumonie négative au Covid-19 dans ce pays.

Depuis le début de la pandémie, le Turkménistan n'a de cesse de qualifier de "fausses" les informations faisant état de l'apparition du coronavirus sur son territoire.

En Inde, où la barre des deux millions de cas a été dépassée vendredi, des dizaines de milliers de travailleuses du secteur de la santé, officiellement considérées comme bénévoles par le gouvernement, se sont déclarées en grève pour demander un meilleur salaire et plus de protection.

L'Espagne, où des quarantaines locales sont imposées notamment au Pays Basque, en Catalogne et en Aragon, a ajouté vendredi à la liste la ville d'Aranda de Duero, 32.000 habitants, à 150 km au nord de Madrid.

Des contrôles de police ont été installés aux abords de la ville, qui restera sous cloche pendant au moins deux semaines. "Tout est très tranquille, on a un peu peur bien sûr. Certains magasins sont fermés mais finalement ça ressemble presque à une journée normale. On voit bien qu'on a un petit coup au moral parce qu'on ne sait pas ce qu'il va se passer", a déclaré à l'AFP Maria José Fernandez, une vendeuse de vêtements de 27 ans.

En Allemagne, deux écoles du nord

du pays ont dû fermer leurs portes vendredi après l'apparition de cas d'infection au Covid-19, quelques jours seulement après la rentrée des classes. Berlin impose à partir de samedi un test de Covid-19 obligatoire pour tout voyageur de retour d'une région à risque et a placé la Bulgarie et la Roumanie sur la liste des pays à haut-risque.

Au Royaume-Uni, une quarantaine est imposée à partir de samedi aux visiteurs venant de Belgique, Andorre ou des Bahamas alors que la ville de Preston, dans le Lancashire (nord-ouest), verra son confinement durci à cause d'une augmentation de cas locale. Des interdictions similaires sont maintenues dans certaines régions du Nord-Ouest, de l'ouest du Yorkshire et à Leicester.

En Irlande, les habitants de trois comtés, soit environ 368.000 personnes, ont été reconfinés à partir de minuit.

L'UE a décidé vendredi de retirer le Maroc de la liste des pays exemptés de restriction du voyage, à cause d'une recrudescence des contaminations.

En réponse à ces restrictions de voyage à travers le monde qui ont provoqué l'effondrement du trafic aérien, des compagnies taïwanaises proposent des vols panoramiques, et même des "vols pour nulle part" : les gens suivent la procédure d'embarquement, puis montent dans un avion... qui ne décolle pas.

L'Italie inquiète par la hausse des contagions au coronavirus chez ses voisins européens

L'Italie, qui reste fermée aux ressortissants des Balkans et exige une quarantaine pour les voyageurs en provenance de Roumanie et de Bulgarie, s'inquiète d'être "encerclée" par la hausse des contagions au coronavirus chez ses voisins européens. "France, Espagne, Balkans: l'Italie est encerclée par les contagions", met en garde lundi le quotidien *Il Corriere della Sera*, qui publie une infographie répertoriant le nombre de nouveaux cas ces deux dernières semaines dans les pays européens. L'Espagne est largement en tête, viennent ensuite la Roumanie, la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la Pologne.

La péninsule, loin derrière, a enregistré dimanche deux morts, bilan le plus bas depuis le 21 février, date des premiers morts dans le pays. Si le chiffre des nouveaux cas est moins bon (+463 en 24 heures), la situation reste sous contrôle, selon les autorités. Mais "ne pas s'inquiéter (des nouveaux cas venus de l'étranger) relèverait de l'inconscience", a confié le ministre de la Santé Roberto Speranza au *Corriere*.

La crainte est en effet que de nouveaux foyers se créent à partir de cas importés de pays voisins, comme ces trente jeunes Italiens de Vénétie (nord-est) partis en vacances en Croatie et revenus avec le virus, dont l'histoire a été largement re-



prise par les médias italiens. "Nous devons être prêts: au cours des deux prochaines semaines, le nombre de contagions au retour (d'un voyage à l'étranger, ndlr) augmentera", estime Rodolfo Punzi, directeur du département des maladies infectieuses de l'hôpital Cotugno de Naples (sud), cité par *La Stampa*. L'Italie a d'ailleurs imposé un cordon

sanitaire avec certains pays, fermant ses portes aux voyageurs en provenance du Kosovo, de Serbie, du Monténégro, de Bosnie, de Macédoine du Nord et de Moldavie. Ceux venant de Bulgarie et de Roumanie doivent observer une quarantaine et un suivi médical.

En première ligne lors de l'arrivée du coronavirus en Europe, l'Italie fait figure

de bonne élève avec des règles strictes de port du masque et de distanciation sociale, même si les comportements se sont relâchés avec l'arrivée de l'été et des vacances.

Les journaux sont remplis de photos montrant des plages surpeuplées durant le week-end en Ligurie (nord-ouest), connue pour ses stations balnéaires.

A Beyrouth, l'explosion a aussi ravagé des joyaux architecturaux



Il n'y a pas que l'avenir de Beyrouth qui s'est assombri avec l'explosion du port. Le drame meurtrier et dévastateur n'a pas épargné ce qui restait du passé glorieux de la capitale libanaise, frappant musées et bâtisses historiques à l'architecture traditionnelle.

Célèbres pour leurs fenêtres à triple arches, typiques de Beyrouth, des centaines de joyaux architecturaux datant de l'empire ottoman ou du mandat français (1920-1943) subissaient déjà les ravages du temps. Après avoir été fragilisés durant la guerre civile (1975-1990), l'explosion de mardi, s'apparentant à un séisme de 3,3 sur l'échelle de Richter, aura été le coup de

grâce. Certains des bâtiments les plus anciens se trouvent en effet près du port, où plusieurs tonnes de nitrates d'ammonium, stockés selon les autorités depuis six ans dans un entrepôt, ont explosé. Dans un palais du XVIII^e siècle, la déflagration a détruit des antiquités plus vieilles que le Liban, qui marque cette année le centenaire de sa création.

Dans la demeure patricienne décorée de colonnades en marbre, des portes ont été arrachées et des panneaux en bois de l'époque ottomane rehaussés de calligraphie arabe endommagés. Des vitraux brisés, vieux de plus de 200 ans, ont été balayés dans un coin. "C'est comme un

viol", confie Tania Ingea, l'héritière de cette demeure, autrefois connue sous le nom de "Palais de la Résidence". Construit par l'une des grandes fortunes beyrouzines, la famille Sursock, le palais a survécu à la guerre civile et à la guerre destructrice de 2006 entre le Hezbollah et Israël. Avec l'explosion, "il y a maintenant une coupure entre le présent et le passé", déplore Mme Ingea.

"C'est une interruption dans la transmission de la mémoire d'un lieu, d'une famille, d'une partie de l'histoire de la ville."

Situé à proximité, le musée Sursock, haut lieu de la vie culturelle qui abrite une impressionnante collection d'art moderne et contemporain, n'a pas non plus été épargné. Il y a quelques mois à peine, il accueillait une exposition Picasso inédite. Les sacs de jute remplis de débris s'entassaient dans la cour, au pied du monumental escalier d'honneur où les jeunes mariés venaient se prendre en photo, devant la façade ciselée d'un blanc immaculé et aux vitraux colorés. Ces fameux vitraux ont volé en éclats et les fenêtres ne sont plus que des trous béants.

Le palais construit en 1912, écrin d'architecture vénitienne et ottomane, est devenu un musée près de 50 ans plus tard, comme le voulait son propriétaire Nicholas Sursock, avide collectionneur.

Entre 20 et 30 oeuvres ont été endommagées, principalement par des éclats de verre, selon une porte-parole.

Parmi elles une pièce maîtresse de la collection: un portrait de M. Sursock peint par le Franco-Néerlandais Kees Van Dongen. L'explosion a fait chuter le tableau, en-

taillant la toile. Le musée avait rouvert en 2015 après huit années de rénovations. Jacques Aboukhaled, l'architecte qui a dirigé les travaux, assure que la structure est intacte, même si le reste a été soufflé. "Je ne m'attendais pas à autant de dommages (...). Je suis très attaché à ce bâtiment. C'est comme notre maison", ajoute le sexagénaire. D'après lui, les réparations pourraient durer plus d'un an et coûter des "millions" de dollars. Un miracle cependant. Le musée national -- qui abrite une vaste collection de statues et d'antiquités grecques, romaines et phéniciennes -- a échappé au pire. Seule la façade extérieure est endommagée, selon le ministre de la Culture, Abbas Mortada. Situé sur l'ancienne ligne de démarcation durant la guerre civile, le bâtiment de style néo-hellénistique s'était retrouvé pris au piège des combats.

Les principales pièces du musée avaient été sauvées du pillage grâce à la perspicacité de l'ancien conservateur, Maurice Chéhab, qui les avait coulé dans du béton.

Aujourd'hui des "centaines" de bâtiments classés au patrimoine national sont endommagés, assure le ministre. "Cela va demander beaucoup de travail." Une équipe effectue un recensement des dégâts mais les réparations vont coûter des "centaines de millions" de dollars, estime M. Mortada, espérant une aide extérieure, notamment de Paris. "Nous avons besoin de mener des travaux de rénovation le plus rapidement possible", dit-il. "Si l'hiver arrive et que ce n'est pas fini, le danger sera grand."

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

FACTEUR DE CHANCE	ANACHORÈTE	BROME MUTIN	GROUPE ANGLAIS	DÉBUT DE ROMAN	GLUCIDE	BALAI	EFFRÉNÉ
LE PAYS DU GOÛT					LE FOU DE LONDRES JOINT		
MÉTAL AFFABLE		VOYELLES EN AVAL		ADHÈRE FLEUVE D'IRLANDE			
					CUBE INVERSÉ	QUI ONT UNE FIN	
EN DIRECT			COMÉ-BACK TRAMÉE				
PÈRE EXEMPLAIRE				PAS PRO			
ARTICLE ÉCOURTE		DÉCHIFFRÉE		AVANT LA MANIÈRE		LE MÊME	
	MÉTAL BRUIT VIOLENT			LETTRES DE SADE		ARTICLE	
PUB		RÉSISTANT			SUCRE	POINT COMMUN	LANCÉE
IL A DES BOUTONS	DÉSERT ROCHEUX	VOYELLES	BUSTE ROCHER				
				POSSESSIF GRECQUE		EN TOURNÉE	
OISEAU BIEN REPASSE			BOUCHE COUSUE				
		BOUCLIER			ELLE ET LUI		

Solution mots flechés d'hier

PHILATELISTE	ARE	OVNI	SANO	ENTRELAÇÉ	OSN	NADOR	DODU	VITRIOL	PASSIFLORITE	HU	U	NARU	VIOLENT	TROP	LIBÉRATRICE	EE	SOSIE	SS
--------------	-----	------	------	-----------	-----	-------	------	---------	--------------	----	---	------	---------	------	-------------	----	-------	----

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saïdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laarak

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

2017 www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- Disparate
- 2- Défense naturelle - Traité armé
- 3- Précis - Condition - Cardinal
- 4- Détourna - Voyelles
- 5- Triste
- 6- Carte - Examiner
- 7- Difficile - Anneau de corde
- 8- Récolte romaine
- 9- Conviât - Possessif
- 10- Querelle - Choisis

VERTICALEMENT

- 1- Figure de rhétorique chère à l'arabe
- 2- Lane - Appris - Drame jaune
- 3- Diplôme - Enchanté
- 4- Personnel - Ouverture - Ville serbe
- 5- Elle réunit les forces en présence
- 6- Aussi - Voyelles
- 7- Il fait sauter - Embrasée
- 8- Saison - Etat d'Europe
- 9- Elle tenait le ciel - En les - Plus secret
- 10- Inhumeras

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	I	G	E	O	N	N	I	E	R
2	A	S	E	R		O	U	R	S	E
3	L	O	R	S	Q	U	E		S	T
4	I	L	E		U	R		D	E	S
5	N	E		C	E	R	T	E	S	
6	D	E	L	A	T	I	O	N		R
7	R		A	B	E	T	I	S	S	E
8	O	P	T	A		U	T	I	L	E
9	M	O	I	S	I	R		T		L
10	E	U	N		D	E	T	E	N	U

Grilles de sudoku

Facile

3			9	2			8	
8					7		2	9
9		1				3		4
7					9		1	
	8	5	1		3	9	4	
	4		5					6
4		8				2		3
5	9		2					8
	3			9	8			1

Moyen

5			3					
	2			8	5	1	9	
			2	9	6			
4						5		6
	7			3			8	
9		1						2
			8	6	9			
	8	2	4	5			1	
					3			4

Difficile

7								6
			7	9	3		1	
					8	7	4	
			7			1	4	
	1						3	
8		5		3				
	3	7	2					
	9		3	5	4			
4								1

Expert

					1	5	2	
								6
			5	9	3	1	4	
5	6					9		
			1	7				
		2					7	8
	3	4	9	2	5			
2								
	1	8	7					

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

2	8	9	6	3	1	4	7	5
7	4	6	2	5	8	3	9	1
3	1	5	4	7	9	6	8	2
8	6	7	5	4	2	9	1	3
5	9	3	1	8	6	7	2	4
4	2	1	7	9	3	8	5	6
9	5	2	8	6	4	1	3	7
6	7	8	3	1	5	2	4	9
1	3	4	9	2	7	5	6	8

Moyen

5	3	9	6	8	1	2	7	4
8	4	7	9	2	5	6	1	3
1	2	6	7	3	4	8	9	5
4	6	3	8	7	2	9	5	1
9	5	8	1	6	3	7	4	2
7	1	2	4	5	9	3	8	6
6	8	1	3	4	7	5	2	9
2	7	4	5	9	6	1	3	8
3	9	5	2	1	8	4	6	7

Difficile

6	5	4	8	2	7	3	1	9
7	9	1	5	6	3	8	4	2
8	2	3	4	9	1	6	7	5
1	6	8	7	3	9	2	5	4
2	7	5	1	4	6	9	3	8
3	4	9	2	8	5	1	6	7
9	1	2	6	5	4	7	8	3
4	3	6	9	7	8	5	2	1
5	8	7	3	1	2	4	9	6

Expert

8	4	7	9	1	6	5	2	3
5	6	1	2	8	3	7	4	9
3	9	2	7	4	5	8	6	1
4	1	5	3	9	2	6	8	7
6	2	3	8	7	1	4	9	5
9	7	8	5	6	4	3	1	2
1	3	4	6	5	9	2	7	8
7	5	6	1	2	8	9	3	4
2	8	9	4	3	7	1	5	6

Les investisseurs en capital lèvent 1,2 MMDH en 2019

Les montants levés par les investisseurs en capital se sont établis à près de 1,2 milliard de dirhams (MMDH) en 2019, après avoir enregistré un plus haut historique de 1,7 MMDH un an auparavant, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

"Après deux années d'évolution favorable, le marché marocain du capital investissement (private equity), connaît un certain ralentissement au regard des montants levés ainsi que des investissements réalisés", souligne BAM dans son rapport sur la stabilité financière, publié conjointement avec l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS) et de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC).

Rappelant que les fonds régionaux s'accaparent 73% des montants levés depuis 2012, le rapport précise que le cumul des montants levés à fin 2019 s'élève à 20,8 MMDH, dont 15,3 MMDH pour le capital investissement et 5,5 MMDH pour les fonds d'infrastructures.

A fin 2019, huit fonds d'investissement, avec un actif net total de 928,16 millions de dirhams (MDH), ont opté pour la forme Organisme de placement commun en capital (OPCC), contre seulement cinq à fin 2018 avec un actif net de 708,31 MMDH, ajoute le document faisant observer qu'en optant pour le statut d'OPCC, les fonds d'investissement sont tenus de respecter des limites fixées par la réglementation y afférente sous la supervision de l'AMMC, rapporte la MAP.

Concernant le stade de développement des entreprises cibles, les investisseurs en capital restent prudents. Ainsi, ils ont opté majoritairement pour le capital développement, en prenant des participations en fonds propres ou quasi-fonds propres destinées à financer le développement ou le rachat de positions d'actionnaires dans des entreprises bien établies dans leurs marchés, profitables et présentant des perspectives de croissance importantes.

Ainsi, la part de marché du capital développement a nettement progressé, passant de 71% entre 2006 et 2011, à 75% entre 2012 et 2016 pour s'établir à 93% entre 2017 et 2019.

Côté désinvestissement, les montants se sont établis en nette augmentation par rapport à 2018 pour ressortir à 796 MDH en 2019 contre 314 MDH en 2018. Les sorties auprès des industriels représentent 31% des montants désinvestis.

A fin 2019, les fonds ont investi un cumul de 8,5 MMDH dans près de 210 entreprises et ont réalisé des désinvestissements pour un montant global de 5 MMDH, soit un encours de 3,5 MMDH.

Les cours mondiaux des huiles végétales et des produits laitiers poursuivent leur ascension



Pour le deuxième mois consécutif, les cours mondiaux des produits alimentaires ont connu une hausse, selon les derniers chiffres publiés par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

L'indice des prix des produits alimentaires de la FAO s'est établi en moyenne à 94,2 points au cours du mois de juillet 2020. Ce qui correspond à « une progression de 1,2% par rapport à juin et de près de 1,0% par rapport à juillet 2019 », a indiqué l'agence onusienne.

Signalons qu'au cours de ce même mois de juillet, « des modifications ont été apportées à l'indice FAO des prix des produits alimentaires : le panier de produits a été élargi et la période de référence a été révisée », a souligné la FAO.

Comme en juin, « la progression continue des prix des huiles végétales, des produits laitiers et du sucre l'a emporté sur la baisse des cours sur les marchés de la viande, tandis que l'indice des prix des céréales est resté globalement stable », a-t-elle relevé dans une note rendue publique récemment.

En détail, il ressort des chiffres publiés que l'indice FAO des prix des huiles végétales a augmenté de 7,6% depuis juin, représentant un gain de 6,6 points, et a atteint son plus haut niveau en cinq mois.

La même source explique que

« les cours internationaux des principales huiles ont grimpé dans un contexte, s'agissant de l'huile de palme, de ralentissement probable de la production, de regain de la demande mondiale à l'importation et de pénuries prolongées de travailleurs migrants », peut-on lire.

La FAO a, en outre, noté une progression considérable des cours internationaux de l'huile de soja principalement en raison du resserrement de l'offre au Brésil, l'un

des principaux exportateurs mondiaux de ce produit. Alors que ceux de l'huile de colza se sont maintenus grâce à une nouvelle demande émanant des secteurs de l'agroalimentaire et de l'alimentation dans l'Union européenne, a-t-elle fait savoir.

En s'établissant en moyenne à 101,8 points en juillet, l'indice FAO des prix des produits laitiers a, de son côté, connu une progression de 3,5% (soit 3,5 points) en un mois, a noté l'agence précisant que cette évolution concernait l'ensemble des produits de l'indice, du beurre au lait en poudre, en passant par le fromage.

En effet, les cours du lait en poudre, en particulier du lait entier en poudre, ont progressé sous l'effet de la forte demande à l'importation des acheteurs asiatiques ; tandis que ceux du beurre et du fromage ont continué de croître, grâce à la forte demande à l'importation.

Concernant l'indice FAO des prix des céréales, les données montrent qu'il est resté stable par rapport à juin, a constaté l'organisation dans sa note précisant qu'il affichait une valeur moyenne de 96,9 points en juillet dernier.

Poursuivant son analyse, l'agence a précisé que la forte hausse des cours du maïs et du sorgho, observée au cours du mois dernier, a été compensée par le recul de ceux du riz. Alors que « les

cours du blé ont peu évolué du fait d'une activité commerciale atone », a-t-elle relevé.

S'agissant de l'indice FAO des prix du sucre, il apparaît qu'il a augmenté de 1,4% soit 1,0 point de plus qu'au mois de juin et 3,4 points (4,3%) de plus qu'en juillet 2019.

Il s'est ainsi établi en moyenne à 76,0 points en juillet, selon la FAO faisant remarquer que « le broyage de grandes quantités de canne à sucre au Brésil n'a atténué qu'en partie les effets de la hausse des prix de l'énergie et de la perspective d'une production moindre en Thaïlande, due à une grave sécheresse ».

Comme indiqué plus haut, les cours de la viande ont connu une baisse. L'indice FAO des prix de cet aliment ayant perdu 1,8% en juillet (1,7 point) et s'étant établi 9,2% (9,4 points) en dessous de son niveau de juillet 2019.

Dans ce contexte, « les cours de la viande porcine et de la viande bovine ont reculé par rapport au mois précédent car la demande mondiale à l'importation est restée inférieure aux disponibilités à l'exportation, en dépit des perturbations liées au Covid-19 dans les principaux pays exportateurs », a expliqué la FAO.

Alors que ceux de la viande de volaille ont grimpé, sous l'effet de la diminution de la production au Brésil.

Alain Bouithy



En juillet, l'indice FAO des prix des produits alimentaires s'est inscrit en hausse pour le deuxième mois consécutif

Sonasid enregistre un chiffre d'affaires en baisse au premier semestre

Le chiffre d'affaires de Sonasid, producteur marocain de rond-à-béton et fil machine destinés au bâtiment et travaux publics (BTP) et à l'industrie, s'est situé à près de 1,18 milliard de dirhams (MMDH) à fin juin 2020, en baisse de 34% par rapport à la même période de 2019.

Cette baisse traduit un repli de 27% des volumes de vente et un effet prix défavorable, explique Sonasid dans un communiqué sur ses indicateurs au T2-2020, notant que cette contraction du chiffre d'affaires a eu une incidence significative sur les résultats au 30 juin 2020.

Par ailleurs, Sonasid indique que des premiers signes de redressement de la demande ont été observés en juin avec un volume de vente en nette croissance par rapport aux mois précédents, ajoutant que la performance industrielle

enregistrée à fin juin 2020 "confirme le renforcement des fondamentaux opérationnels de l'entreprise, et ce malgré la baisse des volumes de production".

A fin juin, les investissements réalisés se sont élevés à 6 millions de dirhams (MDH) contre 15 MDH à fin juin 2019, relève la même source, précisant que les conditions sanitaires du deuxième trimestre ont conduit au report des investissements initialement programmés.

Le communiqué fait en outre savoir que les actions d'optimisation du besoins en fonds de roulement (BFR) menées au cours du deuxième trimestre ont permis une bonne amélioration de la situation de cash de la société avec un endettement net de -747 MDH à fin juin 2020 contre -583 MDH à fin 2019.

Le flux des IDE baisse de 7,2% au premier semestre

Le flux net des investissements directs étrangers (IDE) au Maroc s'établit à près de 8,34 milliards de dirhams (MMDH) à fin juin 2020, en baisse de 7,2% par rapport à la même période un an auparavant, selon l'Office des changes.

Ce résultat s'explique par un recul des recettes des IDE de 22,2% à 12,96 MMDH et des dépenses de 39,7%, précise l'Office dans son bulletin sur les indicateurs des échanges extérieurs à fin juin.

Au titre des six premiers mois de 2020, le flux net des investissements directs marocains à l'étranger (IDME) a reculé de 1,68 MMDH, fait savoir la même source. En effet, les IDME ont atteint plus de 4,45 MMDH à fin juin 2020 contre 5,02 MMDH un an auparavant, soit -11,2%, tandis que les cessions de ces investissements ont plus que doublé (+1,122 MMDH).

Pour ce qui est des envois de fonds effectués par les Marocains résidant à l'étranger, ils ont enregistré une baisse de 8,1% à plus de 28,41 MMDH.

EEP: Liquidation de plus de 70 entités

Plus de 70 entités relevant du secteur des établissements et des entreprises publiques (EEP), qui "traînent depuis plus d'une décennie faute de volontarisme notamment des tutelles techniques", seront liquidées, a annoncé, mardi à Rabat, le ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, Mohammed Benchaâbou.

"L'analyse du secteur des EEP a permis de relever que malgré les différents apports, son développement demeure entravé par un certain nombre de fragilités et d'insuffisances", souligné M. Benchaâbou qui s'exprimait lors d'une conférence de presse sur l'opérationnalisation des Hautes Orientations Royales contenues dans le discours du Trône.

Il s'agit entre autres de la multiplication des EEP notamment à caractère non marchand, avec parfois des chevauchements entre EEP ou avec des structures administratives relevant des ministères et de la dépendance des EEP non marchands du Budget général de l'Etat -BGE- (plus de 36 milliards de subventions prévues en 2020), a-t-il fait savoir.

M. Benchaâbou a également souligné les besoins croissants exprimés par des EEP marchands d'appuis étatiques en fonds propres et/ou en garantie pour leur pérennité/développement (ONCF, RAM, ONEE, HAO, ADM, etc) et l'absence de synergie/taille critique permettant une croissance ex-



terne (secteurs portuaire, logistique, des transports, etc) et des regroupements ralentis (ONEE, promotion, social, etc).

Face à cette situation, plusieurs actions seront engagées pour corriger les dysfonctionnements structurels des EEP, garantir une complémentarité et une cohérence optimales entre leurs missions respectives et, in fine, rehausser leur efficacité économique et sociale, a fait savoir le ministre.

Pour les EEP non marchands et sociaux, a-t-il détaillé, il sera procédé à la réintégration aux ministères concer-

nés de certaines missions après liquidation/dissolution des EEP dont le maintien n'est plus nécessaire, au regroupement de certains EEP dont le maintien serait justifié et à la liquidation / dissolution des EEP dont la mission n'est plus avérée.

Pour les EEP Marchands et Financiers, M. Benchaâbou a mis en avant le renforcement de la pérennité du modèle à travers la réduction de la dépendance envers le BGE (capitaux, garantie, etc), une meilleure contribution au BGE (dividendes et redevances, etc), la valorisation du patrimoine, les

partenariats public-privé (PPP), etc.

Il est également question de la création de groupes/holdings sectoriels homogènes répondant à des impératifs de taille critique, d'optimisation de la gestion (flux, trésorerie, coûts, etc), d'attrait pour le marché financier et de concrétisation des nouvelles opportunités offertes par l'intelligence artificielle, la digitalisation, l'économie circulaire.

Parallèlement, M. Benchaâbou a mis l'accent sur la création d'une Agence dédiée à la gestion active des participations marchandes et financières de l'Etat.

Cette agence, a-t-il expliqué, permettra de renforcer davantage le rôle de l'Etat actionnaire, promouvoir la bonne gouvernance au sein des EEP, assurer la gestion stratégique des participations de l'Etat, ainsi que de suivre la performance des établissements publics.

Et de soutenir : "Une nouvelle organisation fonctionnelle et administrative du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration qui répond aux attentes de Sa Majesté le Roi que Dieu L'assiste et aux exigences d'efficacité et d'optimisation de l'action publique".

Forte baisse de la consommation réelle des ménages par habitant dans la zone euro

Revenu réel par habitant en hausse dans la zone euro et dans l'UE

Au premier trimestre 2020, le trimestre pendant lequel les mesures de confinement liées au Covid-19 ont commencé à être largement mises en place par les Etats membres, la consommation réelle des ménages par habitant a diminué de 3% dans la zone euro, après une baisse de 0,4% au trimestre précédent.

Il s'agit de la baisse la plus marquée depuis le début de la série temporelle en 1999, selon Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne. Le revenu des ménages par habitant a augmenté de 1,1% en termes réels, au premier trimestre 2020, après une diminution de 1,1% au quatrième trimestre 2019.

Dans l'UE, la consommation réelle des ménages par habitant a diminué de 2,9% au premier trimestre 2020, après une diminution de 0,2% au trimestre précédent. Il s'agit du plus fort recul depuis le début de la série temporelle en 1999. Le revenu réel des ménages par habitant a augmenté de 1,2% au premier trimestre 2020, après une diminution de 1% au quatrième trimestre 2019.

Au cours du premier trimestre 2020, le revenu disponible brut ajusté des ménages a augmenté de 0,9% dans la zone euro et de 1,2% dans l'UE. La réduction des impôts courants et des cotisations sociales nettes a eu une forte contribution positive au revenu

disponible brut, tandis que la contribution des prestations sociales a été plus élevée que d'habitude. La baisse observée des salaires perçus, de l'excédent brut d'exploitation et du revenu mixte des ménages a contribué négativement à la croissance du revenu disponible brut dans les deux zones.

Au premier trimestre 2020, le taux d'épargne a augmenté de 4,3 points de pourcentage par rapport au quatrième trimestre 2019, tant dans la zone euro que dans l'UE.

Le taux d'épargne des ménages, pour lequel des données sont disponibles pour le premier trimestre 2020, a augmenté dans tous les Etats membres. Les hausses les plus élevées ont

été observées en Belgique, au Danemark et aux Pays-Bas, et les plus faibles en Pologne, en Suède et en Tchéquie. Pour tous les Etats membres sauf deux, l'augmentation du taux d'épargne s'explique par la forte baisse des dépenses de consommation individuelle.

Cette baisse des dépenses de consommation individuelle des ménages a été la plus prononcée en Italie, en Espagne et en Belgique, suivies par la France. Dans le même temps, le revenu disponible brut a connu des évolutions variées, augmentant en Pologne, au Danemark, en Tchéquie, en Irlande, aux Pays-Bas et en Finlande et diminuant en Espagne, en Ita-

lie, au Portugal, en Allemagne et en Autriche.

Au premier trimestre 2020, le taux d'investissement a diminué de 0,2 point de pourcentage dans la zone euro et de 0,3 point de pourcentage dans l'UE.

Parmi les Etats membres pour lesquels des données sont disponibles pour le premier trimestre de 2020, la baisse du taux d'investissement des ménages a été la plus élevée en Espagne, en France et en Belgique. Sept Etats membres ont enregistré une augmentation du taux d'investissement des ménages, les plus élevées étant observées en Allemagne, aux Pays-Bas et au Danemark.

Gad Elmaleh de retour sur scène

Cinq ans après «Sans tambour», l'artiste retrouve le public et les planches avec son nouveau one man show



Si pour l'heure nombre de salles de spectacle sont encore fermées, septembre aura donc une saveur particulière, donnant le «la» de la reprise de l'activité culturelle. Et les humoristes seront fidèles au poste, dévoilant leurs nouveaux univers. Parmi eux : Gad Elmaleh qui présentera à Paris son très attendu nouveau one man «D'ailleurs». C'est assurément l'événement de cette rentrée humoristique.

Cinq ans après «Sans tambour», Gad Elmaleh est de retour en France avec un nouveau et sixième one man très attendu : «D'ailleurs». Si ses premières dates ont été reportées en raison de l'épidémie de Coronavirus - cette nouvelle tournée devait en effet débuter le 28 avril dernier - l'humoriste sera bien à l'affiche de La Cigale comme prévu, du 29 septembre au 26 octobre 2020, et

compte bien laisser derrière lui les polémiques.

Quelques années après son dernier one man show, suivi d'une tournée internationale avec un show en anglais, Gad Elmaleh est donc de retour. L'humoriste l'avait confié à l'occasion d'une interview accordé à nos confrères de «LeParisien» dans laquelle il revenait sur les accusations de plagiat émises à son encontre par l'internaute CopyComic. «Ce qui compte pour moi, c'est de revenir sur scène, expliquait-il. J'ai hâte, vous ne savez même pas comment !»

De quoi parlera le show ? L'humoriste annonçait en septembre son intention de revenir sur la polémique CopyComic, «de manière drôle et honnête», mais aussi d'évoquer «les réseaux sociaux, la presse, le rêve américain». Avec, sur la forme, un grand change-

ment : le retour de personnages, comme dans ses premiers spectacles, qui cohabiteront avec des parties de stand-up dans lesquelles Gad Elmaleh s'adressera plus directement au public.

"Je suis très, très, très heureux de vous annoncer que je reviens sur scène tout seul dans mon nouveau spectacle à partir du printemps prochain", a déclaré l'artiste de 48 ans dans une vidéo publiée sur son compte Instagram. L'interprète de Chouchou a précisé qu'il serait "installé à La Cigale pendant plusieurs semaines et en tournée partout en France". Il a précisé que cela faisait bientôt cinq ans qu'il n'était "pas monté seul en France", depuis son spectacle "Sans tambour". Désireux de "partager" avec son public ce qui s'est passé dans sa vie ces dernières années, l'acteur de "Coco" a conclu son message vidéo en disant à

ses fans qu'il avait "hâte de [les] rencontrer". Il est, par ailleurs, à signaler que plusieurs artistes n'attendent que ça : retrouver le public et les planches. Alors que les humoristes reprendront du service en septembre, après plusieurs mois d'interruption forcée, la rentrée sera marquée, comme chaque année, par de nombreuses nouveautés.

La pétillante belge Virginie Hocq entrainera le public dans ses souvenirs. Monsieur Fraize célébrera les 20 ans de son personnage avec un nouveau solo consacré cette fois à Madame Fraize. Vétino, Florent Peyre, Jonathan Lambert présenteront, eux aussi, leurs dernières créations. Jason Brokers fera entrer le stand-up à la Scala Paris. Gaspard Proust s'offrira, de son côté, un ultime tour de piste avec son dernier spectacle.

Spectacle en streaming à Chypre pour les réfugiés du monde entier



La chanteuse chypriote Alexia Vassiliou, qui a fui sa maison avec sa famille lors de l'invasion de Chypre par la Turquie en 1974, compte diffuser mercredi un spectacle sur internet pour soutenir les réfugiés du monde entier.

"Mon message a toujours été d'unir les gens à travers l'amour et à travers la musique", confie à l'AFP la chanteuse de 56 ans, aux quatre décennies de carrière et aux nombreux albums, dont un avec le pianiste et compositeur américain de jazz Chick Corea. "Et à travers la solidarité, à travers le souvenir des choses qui nous connectent, pas celles qui nous divisent", ajoute-t-elle dans son studio proche de la capitale Nicosie.

Chypre, ancienne colonie britannique, célèbre le 16 août le soixantième anniversaire de son indépendance. Mais elle est divisée depuis l'invasion en 1974 par la Turquie - qui a conquis son tiers nord - en réaction à un coup d'Etat visant à rattacher l'île à la Grèce. "Quand j'avais dix ans, je n'avais pas de chez moi", raconte la chanteuse dans le spectacle pré-enregistré qui doit être diffusé sur son compte Facebook le 12 août à 21 heures (18H00 GMT).

Un concert devait se dérouler à Nicosie à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés le 20 juin mais il a été annulé en raison de la pandémie de Covid-19.

Déterminée à attirer l'attention sur le sort des millions de réfugiés dans le monde, la chanteuse a décidé d'en faire une version sur internet, en incorporant des performances d'artistes internationaux et des témoignages de demandeurs d'asile. "Je suis une réfugiée (...). C'est pour ça que je suis là aujourd'hui", explique Alexia Vassiliou, dans le spectacle.

Un jour de 1974, alors qu'elle habite dans la ville de Fa-

magouste, elle se réveille au son des sirènes de raids aériens : la Turquie vient d'envahir l'île. "Ma mère a dit à ma sœur et à moi : +Les filles, réveillez-vous, c'est la guerre, il faut partir+. (...) On n'oublie jamais ce genre de choses", se souvient-elle pour l'AFP. "Juste avant le coup d'Etat, on entendait les adultes parler en secret. On savait que quelque chose de sinistre allait se passer", poursuit-elle.

Famagouste est située dans la partie nord de l'île, toujours sous contrôle turc. Les événements de 1974 ont fait des dizaines de milliers de réfugiés. Des images d'Alexia Vassiliou retournant pour la première fois en 2013 dans cette ville, rendant visite au couple de personnes âgées vivant dans son ancienne maison, ont été insérées dans le spectacle.

Elle profite de sa célébrité - marquée en particulier par ses deux participations au concours Eurovision en 1981 et en 1987 - pour s'engager depuis 2017 pour les réfugiés, que ce soit en organisant des ateliers pour enfants à Chypre ou de concerts. Son dernier spectacle, soutenu par l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) et par le ministère chypriote de l'Intérieur, offre notamment des performances de la chanteuse américaine de jazz Madeleine Peyroux et du rockeur britannique Peter Gabriel.

La Chypriote interprète un chant traditionnel chypriote "Agia Marina" ainsi que le grand classique "Summertime" de Gershwin ou encore le gospel "Motherless child".

Lena Chamamy, une musicienne syrienne et arménienne, a choisi d'adresser un message de solidarité : "Je sais ce que c'est de perdre un chez soi, un pays, une famille, des amis, une vie". "La vie de réfugié peut ressembler à une vie dans une grande prison", résume Ferhad, un réfugié kurde confiant que "la musique libère (son) imagination et (son) esprit".

A Hollywood la fête reprend de plus belle



Animaux en cage dans des villas de rêves: avec ses boîtes de nuit fermées - pandémie oblige - les fêtes de Los Angeles ont gagné les collines de Hollywood; des rassemblements somptueux, bruyants et parfois mortels qui font enrager voisins et autorités locales. "Quand je parle de ces fêtes, je ne parle pas du barbecue du coin ou d'un rassemblement familial", décrit David Ryu, qui travaille sur une législation visant à réprimander ces amoureux de la vie nocturne. "Je veux dire... littéralement des fêtes qui coûtent un million de dollars à organiser, avec des lions dans des cages, des tigres et des bébés girafes sur le tapis rouge", dit-il à l'AFP. "C'est un spectacle". Les conséquences de ces grandes fêtes "se répercutent bien au-delà de ces événements - elles se reflètent sur toute notre

communauté parce que le virus peut rapidement et facilement se propager", a dénoncé le maire de Los Angeles Eric Garcetti. Et contracter le virus n'est pas le seul risque de ces événements extravagants.

Lundi dernier, sous les hélicoptères rugissants des journaux télévisés, la police est arrivée dans un manoir de la célèbre Mulholland Drive, rempli de jeunes fêtards. Dans l'agitation qui a suivi, des coups de feu ont retenti et une personne a été tuée. Résultat: le maire a débloqué des pouvoirs d'urgence lui permettant de couper l'eau et l'électricité de ces maisons, nichées autour des célèbres lettres en majuscules de Hollywood, qui se sont "essentiellement transformées en boîtes de nuit".

En vertu des lois strictes de Los Angeles qui prévoient la fermeture de la vie

nocturne à 2 heures du matin, les fêtards se dirigeaient depuis longtemps vers des fêtes dans "The Hills" ("les collines") quand sonnait l'heure du dernier verre. Si le confinement a dans un premier temps provoqué une accalmie des soirées dans les manoirs huppés de la ville, les dernières semaines ont vu les plaintes monter en flèche. Selon le président d'une association de résidents George Skarpelos, avant la pandémie, il y avait 10 à 15 fêtes chaque soir du week-end, mais "maintenant, il y en a environ 50". "Écoutez, je comprends que vous vous sentiez enfermés et que vous vouliez passer du bon temps", assure-t-il. "Mais j'ai l'impression qu'il y a des gens qui font preuve de très peu de prudence". Le fait que ces soirées soient organisées de façon illégale augmente les chances que quelque chose tourne mal.

Bouillon de culture

Cosquín Rock

Le festival de musique argentin Cosquín Rock a été organisé ce weekend avec une programmation virtuelle en raison des restrictions liées à la pandémie du nouveau coronavirus, qui n'a pas empêché plus de 60 artistes de 12 pays différents de rejoindre cette initiative. Parmi les participants figure notamment El Gran Rex de Buenos Aires, un des groupes qui seront soumis à des protocoles stricts pour éviter la propagation du COVID-19, aussi bien parmi les musiciens que les techniciens. L'événement est divisé en quatre scènes virtuelles, chacune avec une affiche différente, dans laquelle il y a des performances simultanées, que les participants pourront alterner et, dans certains cas, profiter de la possibilité d'une réalité virtuelle à 360 degrés.

En plus des performances, le festival comprend des rencontres avec des groupes, des conférences, des ateliers, une aire de restauration pour les livraisons à domicile, des salles et des forums, outre une célébration des 20 ans du festival et un hommage spécial au groupe mexicain Salario Mínimo, dont le chanteur est mort du COVID-19. Le festival a démarré en 2001 dans la ville de Cordoue de Cosquín et est devenu l'un des plus importants du continent sud-américain, avec des éditions au Mexique, au Pérou, en Colombie, au Paraguay, en Uruguay et aux États-Unis.



France Télévisions prépare un concert caritatif pour le Liban



France Télévisions veut lancer un grand concert caritatif au profit du Liban après la gigantesque explosion qui a dévasté mardi Beyrouth, a indiqué dimanche le groupe audiovisuel public, confirmant une information du quotidien Le Parisien. "Le Liban traverse une terrible épreuve. France Télévisions est aux côtés des artistes pour organiser un grand concert de soutien et de solidarité au profit du Liban et de sa population sinistrée", a déclaré au journal la dirigeante du groupe de télévision, Delphine Ernotte.

La direction artistique du concert a été confiée au trompettiste franco-libanais mondialement célèbre Ibrahim Maalouf. L'événement, organisé en partenariat avec Radio France, réunira des artistes

français, libanais et internationaux, et devra permettre de récolter des fonds en faveur de la reconstruction du pays. Matthieu Chedid et Bernard Lavilliers devraient compter parmi les participants.

L'énorme déflagration mardi, dans un entrepôt du port de la capitale libanaise, a fait au moins 158 morts, des milliers de blessés, des dizaines de disparus et des centaines de milliers de sans-abris.

"Au-delà de notre mission de service public, il s'agit aussi de manifester notre fraternité au peuple libanais meurtri par trop de drames", a ajouté Delphine Ernotte.

Le concert aura lieu à Paris cet automne, après la rentrée, à une date qui reste à préciser, et sera retransmis en direct sur la chaîne France 2 et la radio France Inter.

Abdallah Boussouf, secrétaire général du CCME

L'engagement et le sacrifice des MRE vis-à-vis des citoyens marocains bloqués à l'étranger est à saluer

A l'heure où la crise mondiale du Covid-19 frappe des pans entiers des sociétés de la planète, le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) veille au suivi de la situation des Marocains du monde afin d'apporter des solutions aux problématiques qu'ils rencontrent. Le secrétaire général du CCME, Abdallah Boussouf, revient, dans un entretien accordé à la MAP, sur la situation des MRE dans ces circonstances exceptionnelles liées à la pandémie de coronavirus.



Dans un contexte de propagation de la pandémie de Covid-19, comment trouvez-vous les conditions de vie des MRE dans leurs pays d'accueil ?

Les Marocains du monde deviennent une composante à part entière des sociétés d'accueil avec une forte présence migratoire. Ils subissent les mêmes conditions que les autres composantes de la société avec quelques différences inhérentes aux caractéristiques de chaque pays.

Dans la conjoncture actuelle, les MRE ont confirmé leur intégration totale dans leurs sociétés de résidence tout en exprimant un fort attachement à leur pays d'origine. Ils ont fait preuve de leur engagement citoyen auprès de leurs concitoyens des pays d'accueil dans l'application du confinement sanitaire et le respect de l'état d'urgence décrété dans plusieurs pays.

Aucun dépassement n'a été enregistré parmi les rangs des immigrés marocains, ni aucun acte ou comportement portant atteinte à la santé publique des pays où ils vivent.

Cet engagement citoyen s'est manifesté également dans l'implication des associations d'immigrés marocains dans des actions bénévoles, notamment le soutien et les services rendus aux catégories vulnérables issues de plusieurs nationalités au sein des sociétés d'accueil, et qui ont subi les graves conséquences de cette pandémie pendant le confinement.

D'autre part, la communauté marocaine s'est montrée disponible à offrir son aide à son pays d'origine, non seulement dans un cadre proprement familial mais aussi par la contribution de plusieurs Marocains du monde au

Fonds de gestion de la pandémie créé en exécution des directives de SM le Roi Mohammed VI.

Il est aussi important de saluer l'engagement et le sacrifice de la communauté marocaine à l'étranger vis-à-vis des citoyens marocains bloqués dans différents pays du monde après la fermeture des frontières. Ils ont prouvé que la générosité et la solidarité sont des valeurs ancrées dans l'identité marocaine.

Cependant, cette période de confinement a démontré une certaine fragilité au sein de la communauté marocaine à l'étranger. Le nombre de décès dus au coronavirus au sein de l'émigration marocaine a atteint 500 personnes pour une population d'environ 5 millions de personnes.

Ce chiffre reste très élevé comparé au nombre de décès au Maroc qui ne dépasse pas les 449 personnes pour une population de près de 36 millions. Cette vulnérabilité est peut-être due à la situation socioéconomique et sanitaire d'une catégorie des Marocains du monde dans les pays de résidence.

Enfin, il ne faut pas oublier la dimension psychologique de la crise sanitaire.

L'impossibilité du rapatriement des dépouilles des MRE pour inhumation a suscité une tristesse profonde chez les familles des défunts. La pandémie a ainsi dévoilé la problématique de la rareté des carrés destinés à l'enterrement selon les rites musulmans dans plusieurs pays européens.

Quel est l'impact de la crise sanitaire de Covid-19 sur les transferts d'argent des MRE ?

Le confinement sanitaire a eu pour effet de causer l'arrêt des activités économiques et industrielles. Une situation qui a eu un impact considérable sur une grande partie de la communauté marocaine, notamment pour ceux qui travaillent dans les secteurs de l'immobilier et du tourisme. La gestion de la crise se fait selon des approches singulières propres à chaque pays et dans un cadre global pour toutes les catégories touchées.

La période de confinement et ses répercussions sur la situation économique et sociale des MRE ont touché considérablement l'économie marocaine. Le déclin des transferts financiers a été remarquable lors des cinq premiers mois de l'année : les transferts de fonds ont baissé de 12,4% à 22,67 milliards de DH, selon l'Office des changes.

Le même constat a été relevé par la Banque mondiale, qui prévoit une baisse historique des transferts de fonds des migrants d'environ 20 % en 2020. Une réalité qui aura sûrement un impact négatif sur les recettes budgétaires nationales notamment en termes de réserve de devises et sur la consommation des foyers dépendant des transferts de leurs proches.

Quel est le rôle du CCME dans ces circonstances ?

Institution nationale consultative et de prospective placée auprès de SM le Roi Mohammed VI, le CCME a suivi de près la situation des Marocains du monde et les différentes problématiques auxquelles ils sont confrontés afin de pouvoir élaborer des propositions de solutions.

Le CCME a présenté des recom-

mandations et des mesures d'ordre social, administratif, économique et religieux afin de répondre aux différentes problématiques liées à cette situation qui n'a connu aucun précédent.

Conformément à ses compétences constitutionnelles, le conseil a veillé à maintenir les liens culturels et religieux avec les Marocains du monde. A travers sa plateforme numérique Awacer TV, il a engagé des débats quotidiens avec la participation de plusieurs acteurs de l'émigration marocaine dans tous les domaines, en mettant en avant les contributions de nos compétences marocaines à l'étranger dans cet élan de solidarité en place pour vaincre la pandémie.

La WebTV du CCME a consacré une programmation spéciale dédiée à la communauté marocaine à l'étranger à l'occasion du mois sacré de Ramadan pour répondre à leurs attentes spirituelles, notamment avec le maintien de la fermeture des frontières.

Au total, 300 émissions ont été produites et diffusées avec plus de 80 intervenants résidant dans 18 pays pour participer aux différents panels de discussion et de débats.

Le CCME a également publié, en période de confinement sanitaire, une étude en partenariat avec l'institut européen de sondage IPSOS sur la question de la discrimination vu par les jeunes issus de six principaux pays de l'émigration marocaine.

Nous avons choisi de dévoiler ce volet avant de communiquer sur l'intégralité de cette étude inédite sur la jeunesse marocaine en Europe qui va être publiée dans les prochains jours.

La question du robot

Horizons



Les robots ne sont plus notre avenir, ils sont bel et bien là. La pandémie de Covid-19 précipite la propagation de l'intelligence artificielle (IA), mais peu d'entre eux ont pleinement pris en compte les conséquences à court et à long termes.

En ce qui concerne l'IA, il est naturel de commencer du point de vue de l'économie sociale – la productivité et la distribution. Quels sont les effets économiques de robots capables de reproduire le travail humain ? Ces préoccupations n'ont rien de nouveau. Au XIX^e siècle, bien des gens redoutaient que les nouvelles innovations mécaniques et industrielles ne remplacent les travailleurs. Les mêmes inquiétudes s'expriment à nouveau de nos jours.

Prenons le modèle d'une économie nationale dans laquelle le travail effectué par les robots correspond à celui effectué par les humains. Le volume total de main-d'œuvre – robotique et humaine – reflétera le nombre de travailleurs humains, H , plus le nombre de robots, R . Dans ce cas, les robots sont additifs – ils ajoutent à la population active plutôt qu'ils ne multiplient la productivité humaine. Pour compléter le modèle de la manière la plus simple, supposons que l'économie ne comporte qu'un seul secteur, et que la production globale soit produite par le capital et la main-d'œuvre totale, humaine et robotique. Cette production assure la consommation du pays, le reste étant orienté vers les investissements, ce qui va ainsi augmenter le stock de capital.

Quel est l'impact économique initial de l'arrivée de ces robots additifs ? L'économie élémentaire montre qu'une augmentation de la main-d'œuvre totale par rapport au capital initial (une baisse du ratio capital-travail) entraîne une baisse des salaires et une augmentation des bénéfices.

Il faut ajouter trois points à cela. Premièrement, les résultats seraient amplifiés si les robots additifs étaient créés à partir de biens d'équipement remodelés. Cela produirait la même augmentation de la main-d'œuvre totale, avec une réduction proportionnelle du stock de capital, mais la baisse du taux salarial et l'augmentation du taux de profit seraient plus importantes.

Deuxièmement, rien ne changerait si nous adoptions le cadre à deux secteurs de l'École autrichienne, dans lequel la main-d'œuvre produit les biens capitaux et où les biens capitaux produisent les biens de consommation. L'arrivée de robots diminuerait encore le ratio capital-travail, comme dans le cas du scénario à secteur unique.

Troisièmement, il existe un parallèle frappant entre les robots additifs de ce modèle et les immigrants nouvellement arrivés dans leur impact sur les travailleurs autochtones. En poussant à la baisse le ratio capital-travail, les immigrants, à leur tour, ont initialement fait chuter les salaires et augmenter les bénéfices. Mais il faut noter qu'avec le taux de profit élevé, le taux d'investissements va augmenter. En raison de la loi du rendement décroissant, ces investissements supplémentaires vont faire baisser le taux de profit jusqu'à ce qu'il soit retombé à la normale. A ce stade, le ratio capital-travail sera ramené à ce qu'il était avant l'arrivée des robots, et le taux salarial sera ramené à la hausse.

Certes, le grand public a tendance à penser que la «robotisation» (et l'automatisation en général) conduit à une disparition permanente des emplois, et donc à la «paupérisation» de la classe ouvrière. Mais ces craintes sont exagérées. Les deux modèles décrits ci-dessus sont extraits du progrès technologique familier qui entraîne une hausse de la productivité et des salaires, ce qui rend raisonnable d'anticiper que l'économie mondiale maintiendra un certain niveau de croissance de la productivité du travail et de la rémunération par travailleur.

Il est vrai que la robotisation durable pourrait laisser les salaires sur une trajectoire inférieure à celle qu'ils auraient suivie autrement, ce qui risque d'entraîner des problèmes sociaux et politiques. Il peut s'avérer souhaitable, comme Bill Gates l'a suggéré un jour, de prélever des impôts sur les revenus du travail robotisé, tout comme les pays imposent des taxes sur les revenus du travail humain. Une idée de ce genre mérite d'être prise au sérieux. Mais les craintes d'une robotisation prolongée semblent irréalistes. Si la main-d'œuvre robotique augmentait à un rythme non nul, elle se reproduirait dans les limites de l'espace, de l'atmosphère, et ainsi de suite.

En outre, l'IA a apporté non seulement des robots «additifs» mais également des robots «multiplicatifs» qui améliorent la productivité des travailleurs. Certains robots multiplicatifs permettent aux gens de travailler plus rapidement ou plus efficacement (comme dans la chirurgie assistée par l'IA), tandis que d'autres aident les gens à accomplir des tâches qu'ils ne pourraient pas accomplir autrement.

L'arrivée de robots multiplicatifs ne doit pas nécessairement conduire à une longue récession de l'emploi et des salaires globaux. Pourtant, tout comme les robots additifs, ils ont leurs «inconvenients». De nombreuses applications de l'IA ne

sont pas entièrement sûres. L'exemple évident est celui des voitures sans pilotes, qui peuvent percuter (et qui l'ont déjà fait) des piétons ou d'autres voitures. Mais, bien sûr, il en va de même des conducteurs humains.

Une société n'a pas tort, en principe, de déployer des robots susceptibles de commettre des erreurs occasionnelles, tout comme nous tolérons des pilotes d'avion qui ne sont pas parfaits. Nous devons en estimer les coûts et les avantages. A des fins d'efficacité, les individus devraient avoir le droit de poursuivre en justice les propriétaires de robots pour des dommages et intérêts. Inévitablement, une société se sentira mal à l'aise avec les nouvelles méthodes qui introduisent de «l'incertitude».

Du point de vue éthique, l'interface avec l'IA implique des informations «imparfaites» et «asymétriques». Comme le dit Wendy Hall de l'Université de Southampton, en amplifiant l'argument de Nicholas Beale, «nous ne pouvons pas simplement compter sur les systèmes d'IA pour qu'ils agissent de manière éthique parce que leurs objectifs semblent neutres sur le plan éthique.»

En effet, certains nouveaux dispositifs peuvent porter de graves préjudices. Les puces implantables pour l'amélioration cognitive, par exemple, peuvent causer des dommages irréversibles aux tissus cérébraux. La question est donc de savoir si des lois et des procédures peuvent être instituées pour protéger les gens contre un degré de préjudice raisonnable. Ceci une fois exclu, un grand nombre de gens appellent les entreprises de la Silicon Valley à mettre en place leurs propres «comités éthiques».

Tout cela me rappelle les critiques formulées à l'égard des innovations tout au long de l'histoire du capitalisme de l'économie de marché. L'une de ces critiques, le livre *Gemeinschaft und Gesellschaft* du sociologue Ferdinand Tönnies, est finalement devenue influente en Allemagne dans les années 1920 et a conduit au «corporatisme» que ce pays a connu, tout comme l'Italie dans l'entre-deux-guerres – mettant ainsi fin à l'économie de marché de ces pays.

De toute évidence, notre façon d'aborder les problèmes suscités par l'IA sera lourde de conséquences. Mais ces problèmes ne sont pas encore présents à grande échelle et ne sont pas la principale cause de l'insatisfaction et de la polarisation qui s'est emparée de l'Occident.

Par Edmund S. Phelps

Lauréat du prix Nobel d'économie 2006

Louis Tripard ou les souvenirs d'un colon exproprié

Louis Tripard (83 ans), marié à Marie-Paule Fauché, une ancienne d'El Jadida, fait partie des anciens agriculteurs-colons qui exploitaient des fermes au Maroc. De père en fils, ils étaient des agriculteurs dans la région d'Ahfir près de Berkane où ils cultivaient principalement des céréales, mais aussi des amandiers et des oliviers, ils avaient aussi un troupeau de bovins. Contrairement à la plupart de leurs voisins, ils n'avaient pas planté de vigne : le père de Louis, Marcel avait constaté qu'au moment de la crise de 1929, les viticulteurs avaient eu de grosses difficultés et il en était resté là. En 1961, lorsque Louis, au retour du service militaire, est venu s'installer sur la ferme de son père, il a commencé des plantations d'agrumes. Ils ont été expropriés en 1973 et la reprise des terres s'est faite en 1974. Après que Louis Tripard a lu certains de ses livres, nous avons sympathisé et il a tenu à partager son point de vue sur son parcours d'agriculteur au Maroc et ses impressions suite aux deux visites qu'il a effectuées à leur ancienne ferme en 1989 et en 2017.

Témoignage :

« Ma famille a vécu à Ahfir dans la région de Berkane où elle exploitait 800 ha, dont mon grand-père avait commencé à faire l'acquisition en 1911 et ce avant le Protectorat. Aujourd'hui j'ai 83 ans et j'ai l'impression que mes souvenirs du Maroc sont toujours vivaces. J'ai été exproprié en 1973 et la reprise des terres s'est faite en 1974. Je suis retourné au Maroc à deux reprises en 1989 et en 2017, et j'ai réalisé que certaines choses avaient changé depuis.

Le Maroc est un vaste pays et d'une région à l'autre et selon les gérants que l'Etat a placés sur les terres, les résultats ont pu être différents. Je suis du Maroc oriental, d'Ahfir, province de Berkane, la plus belle région du Maroc, même si elle est méconnue ! Berkane faisait autrefois partie de la province d'Oujda.

Les expropriations ont été faites en deux temps : les lots de colonisation en 1963-1966, c'étaient des lots de terrain provenant de terres collectives et qui étaient attribués, souvent, à des anciens combattants français qui avaient plusieurs années pour les payer et s'engageaient à les défricher, à y installer leur habitation et à y faire une certaine surface de plantations ; ensuite les terres « melk », la colonisation privée, en 1973.

Nous étions sur des terres melk. Mon grand-père avait commencé à acheter des terres en 1911. Le Protectorat n'a été signé qu'en 1912 et avant lui les Marocains n'avaient pas le droit de vendre des terres aux étrangers, mais ils pouvaient en vendre aux musulmans d'Algérie qui les revendaient ensuite aux Français ! Il paraît, qu'à l'époque, les Marocains disaient : « Vendons les terres aux Français, ils vont les mettre en valeur comme en Algérie et ensuite on les reprendra ». C'est à peu près ce qui s'est passé, au détail près que nos voisins qui nous avaient vendu des terres ont été déçus car c'est l'Etat qui a repris les terres ! Evidemment la surface réelle ne correspondait pas toujours à la surface vendue, les propriétaires étant souvent multiples, mais tout finissait par s'arranger. Lors du Protectorat, il a été créé la Conservation foncière qui, après enquête et procès éven-



tuels, finissait par délivrer un titre foncier inattaquable. Après l'Indépendance, le gouvernement marocain a conservé cet organisme important.

Mon grand-père, le colonel Louis-Henri Tripard, qui, en faisant une carrière militaire à éclipses, avait été aussi colon et avait acheté des terres. Il avait acquis 800 ha, puis il en avait donné 300 ha à mon père quand celui-ci s'était marié, puis 125 à moi lorsque je me suis installé avec ma femme sur la ferme de mon père qui était déjà bâtie et 125 à ma sœur qui était mariée avec un ancien colon des Angad, près d'Oujda. Ils étaient sur un lot de colonisation et avaient donc été repris vers 1963. Les 250 ha restants ayant été donnés à la sœur de mon père qui vivait en France et les a vendus par petits lots à des Marocains, souvent à des gens qui avaient gagné de l'argent en travaillant en France. C'étaient généralement des gens travailleurs car il faut du courage pour émigrer, comme les Français qui avaient émigré au Maroc au début du Protectorat. Je me souviens de l'un d'eux qui avait appelé son terrain : « Cheud rohék », (tiens-toi ferme) ! Nombreux sont ceux qui ont construit de belles maisons dans les villages.

Plus tard, en revenant au Maroc, j'ai toujours été très bien accueilli (thé, café, petits gâteaux, bien que nous arrivions à l'improviste), la première fois par mes anciens ouvriers et la deuxième fois par leurs enfants. Il faut dire que l'on suscite des espoirs : faire un papier pour dire qu'on leur avait donné des terres, ou la maison par exemple, évidemment on ne peut pas faire de fausses déclarations car les inventaires avaient été faits dans les règles au moment de la reprise, ou aider à venir en France, là encore je suis en retraite et je ne peux plus rien faire. Mais, malgré les déceptions que j'ai pu provoquer, l'accueil a toujours été très sympathique. Je pense que le plaisir était réciproque de nous retrouver.

J'ai fait mon premier voyage en 1989

avec ma sœur. Les choses n'avaient guère changé : il y avait toujours la station de pompage pour laquelle j'avais fait installer l'électricité, les 20 ha de plantation d'agrumes que j'avais faits, dont les 10 derniers deux ans avant la reprise, étaient toujours là. Au moment de celle-ci, j'avais dit au Caïd qui présidait la commission de reprise : « Au moment de l'Indépendance, on s'attendait un peu à être nationalisés, mais 17 ans après, alors que je viens de faire des plantations, c'est un peu dur » ; il m'avait répondu : « Vous en avez profité pendant 17 ans, ne vous plaignez pas ! » En fait, même si je n'ai pas vu les fruits de mes arbres, j'avais bien fait de les planter : le Maroc a indemnisé correctement les bêtes et le matériel, mais très peu les terres, cependant par la suite la France nous a indemnisés les terres. Les terres plantées ont été valorisées beaucoup plus que les terres à céréales.

En 2017, je suis retourné au Maroc car ma fille voulait revoir son pays natal, tant que j'étais encore capable de faire le voyage. J'y suis donc retourné avec ma femme, Marie-Paule Fauché qui avait passé toute sa jeunesse à El Jadida (ma première femme était décédée en 1987). Nous avons emmené aussi une nièce qui voulait revoir la ferme de ses parents à Angad. Là nous avons été frappés par les changements survenus. J'ai eu le plaisir de voir que l'eau des barrages de la Moulouya était enfin arrivée jusqu'à mon ancienne ferme. Les enfants de mes anciens ouvriers m'ont fait monter sur la terrasse de la maison de mes parents et j'ai pu voir que tout était maintenant planté ou en cours de plantation en clémentiniers. La clémentine de Berkane est la meilleure ! De même sur l'ancienne ferme de mon grand-père, les plantations s'étaient à perte de vue. Partout l'irrigation se fait maintenant avec le système moderne du goutte-à-goutte, ce qui permet de grandes économies d'eau. Mais des gens m'ont dit : « De ton temps, avec l'irrigation

par séguia, tu occupais plus de main-d'œuvre ! ». Il y avait une grande réserve d'eau, ils utilisaient malgré tout mon ancienne station de pompage car elle leur fournissait une eau moins chère que celle de la Moulouya.

Comme prévu, nous sommes allés aussi à Angad voir l'ancienne ferme de mon beau-frère (décédé ainsi que ma sœur). Les 200 ha de vigne ont été remplacés par des oliviers, irrigués aussi en goutte-à-goutte, évidemment cette culture convient mieux aux Marocains. En plus à Angad, il y a souvent des gelées au printemps et, de son temps, mon beau-frère, lorsqu'il y avait risque de gelée, se levait de nuit pour mettre en route de puissants appareils produisant du brouillard et ainsi protéger ses vignes au lever du soleil car c'est le réchauffement brutal des jeunes pousses qui provoque des dégâts. Lorsque mon beau-frère était revenu quelques années après la nationalisation de son exploitation, le gérant, à l'époque, lui avait dit qu'il n'avait pas envie de se relever de nuit et que de toutes les façons, gel ou pas, cela ne changeait pas grand-chose à son salaire !

Lors de ma visite, j'ai expliqué au gardien qui nous étions et que nous avions envie de voir un peu les bâtiments où ma nièce avait passé sa petite enfance. Il nous a aimablement laissés rentrer dans la cour de la ferme. Nous sommes allés aussi voir le bâtiment de la cave de vinification qu'avait construite mon beau-frère. Evidemment elle n'a plus d'utilité et était à l'abandon. J'ai essayé d'expliquer au gardien que la toiture en plaques d'amiante-ciment, comme cela se faisait autrefois, qui était complètement délabrée, représentait un danger pour sa santé, mais mon arabe est approximatif et je ne pense pas que cela l'ait inquiété !

C'étaient quelques souvenirs...hadi hya dounia, comme disent les Marocains. Ainsi est le monde.

Par Mustapha Jmahri

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH SAFI
PROVINCE DE SAFI
CONSEIL PROVINCIAL DE SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° 13 /2020/BP

Le 3 septembre 2020 à 11 :00 H, il sera procédé, dans les bureaux du président du conseil provincial de Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix en séance publique, ayant pour objet : **TRAVAUX RELATIFS A LA REALISATION DE DEUX TERRAINS DE SPORTS A LA COMMUNE TERRITORIALE SEBT GZOULA A LA PROVINCE DE SAFI.**
Le maître d'Ouvrage est le président du conseil provincial de Safi.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des finances et des patrimoines du conseil provincial de Safi et peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.
La Caution provisoire : **Quarante Mille (40 000.00) dirhams.**
L'Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : **Un Million Huit Cent Mille (1 800 000 .00) dhs ttc**
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.
La soumission électronique est autorisée conformément aux dispositions de l'arrêté N°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de la passation des marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du conseil provincial de Safi
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre du conseil provincial de Safi.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit soumissionner par voie électronique via le portail marocain des marchés publics
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation
- Les concurrents non installés au Maroc sont invités à fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 4 du règlement de consultation
- Les concurrents nationaux doivent produire une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification :

secteur	classe	Qualification exigée
○	3	O2 : Travaux de revêtements spéciaux

N° 6239/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH SAFI
PROVINCE DE SAFI
CONSEIL PROVINCIAL DE SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° 14 /2020/BP

Le 3 septembre 2020 à 12 :00 H, il sera procédé, dans les bureaux du président du conseil provincial de Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix en séance Publique, ayant pour objet : **TRAVAUX RELATIFS A LA REALISATION DE TROIS TERRAINS DE SPORTS A LA CITE DES SPORTS A LA VILLE DE SAFI.**
Le maître d'Ouvrage est le président du conseil provincial de Safi.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des finances et des patrimoines du conseil provincial de Safi et peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.
La Caution provisoire : **CINQUANTE MILLE (50 000.00) dirhams.**
L'Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : **TROIS MILLION (3 000 000 .00) dhs ttc**
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.
La soumission électronique est autorisée conformément aux dispositions de l'arrêté N°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de la passation des marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du conseil provincial de Safi
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre du conseil provincial de Safi.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit soumissionner par voie électronique via le portail marocain des marchés publics
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation
- Les concurrents non installés au Maroc sont invités à fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 4 du règlement de consultation
- Les concurrents nationaux doivent produire une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification :

secteur	classe	Qualification exigée
○	2	O2 : Travaux de revêtements spéciaux

N° 6240/PA

المملكة المغربية
Royaume du Maroc

وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
قطاع المياه والغابات
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat-Sale-Zemmour-Zaers.
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat.

Avis d'appel d'offres ouvert n°: 48/2020
(Réservé aux petites et moyennes entreprises, Coopératives et Auto-entrepreneurs)

Le 04/09/2020 à 10h il sera procédé, dans les bureaux de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia – RABAT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour les Travaux de reboisement sur une superficie de 11ha, dans la forêt Urbaine d'Ain lahouala, relevant de la DPEFLCD de Rabat.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau d'ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia – RABAT, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **VINGT MILLE DIRHAMS (20 000,00 dhs)**
L'Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million deux cent quarante-sept mille six cent douze dirhams et soixante et un centime TTC (1 247 612, 61 Dh TTC)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent:
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'Ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia – RABAT
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Déposer leurs offres soit par voie électronique soit sur support papier.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10, du règlement de consultation.
Pour le présent appel d'offres, les entreprises marocaines doivent fournir une copie certifiée de l'attestation de qualification et de classification délivrée par le HCFEJ.CD relatant les données suivantes

Secteur	Catégorie	Qualification
1	3	1,4

Ce marché est réservé à la petite et moyenne entreprise. Les concurrents doivent produire, parmi les pièces du dossier administratif prévu par l'article 4 du règlement de consultation, les pièces suivantes :
- L'attestation de la CNSS justifiant l'effectif qu'il a employé ne dépasse pas les deux cents (200) personnes ;
- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent mentionnant que la Sûe est gérée ou administrée par les personnes physiques qui sont les propriétaires, copropriétaires ou actionnaires ;
- L'attestation mentionnant le chiffre d'affaires ou l'attestation du bilan annuel délivrée par la Direction Générale des Impôts

N° 6241/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
Région Casablanca – Settat
Province de Settat
Cercle de Settat Chammalia
Caidat d'Oulad Said
C.T Oulad Said

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05 /2020/O.S
RESERVE AUX PME

Le Mardi 08 Septembre 2020 à 11H 00min, il sera procédé, dans les bureaux du président de la commune Territoriale d'Oulad Said, Province de Settat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :
Travaux de construction d'un bureau d'état civile et de légalisation de signatures et d'un bureau des archives à la commune territoriale d'Oulad Said.–Province de Settat.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la commune territoriale d'Oulad Said, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
Le prix d'acquisition des plans est de : **18,00 dh (dix huit dirhams).**
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de **15 000,00 dhs (Quinze mille dirhams).**
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **six cent cinquante neuf mille neuf cent vingt huit Dhs (659 928,00 DH) toutes taxes comprises.**
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans bureau des marchés de la commune territoriale d'Oulad Said.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés de publics (www.marchespublics.gov.ma), conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
Pour les concurrents installés au Maroc :
-Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après :

Secteur	Classe	Qualification exigée
A	5	A.2

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9-2 du règlement de Consultation.

N° 6242/PA

WAJIN SARLAU
 Aux termes d'un acte ssp établi le 07/07/2020 l'Associé unique décide Mr l'associé unique décide la création d'une succursale pour la société à l'adresse suivante : 15 RUE ALLAL EL FASSI 4EME ETAGE APPT N°8 -CASABLANCA
 Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous n°741539 le 29/07/2020
 RC N°144437

N° 6244/PA

STE * BETA INGENIERIE * S.A.R.L (AU)
 N° 05 Rue Bajadi Salam Saddik AL-HOCEIMA - Au terme d'un Procès-verbal de l'AGE de la société * BETA INGENIERIE * S.A.R.L (A.U), du 01/07/2020 enregistré Le 14/07/2020, l'associé unique de ladite société a décidé ce qui suit :

* La Cession de (100 Parts) par :
 * Le Cédant : M. BOUKHEYAR NOUR-EDDINE (100) Parts sociales
 Transférer et céder sous les garanties ordinaires de fait et de droit au profit de :
 * Le Cessionnaire : M. CHAOUKI ESSIAD (100) Parts sociales
 * La Démission de M. BOUKHEYAR NOUR-EDDINE de ses fonctions de gérant dans la société " BETA INGENIERIE " S.A.R.L (A.U) et La Nomination de M. CHAOUKI ESSIAD en tant que Gérant Unique de la société pour une durée illimitée (soit 100 parts après cession)
 * La Modification des articles (6,7, et 13 dans l'ancien statut)
 * La Mise à jour des statuts de la Société * BETA INGENIERIE * S.A.R.L A.U (suite aux différentes modifications)
 - Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de 1 er instance d'Al-Hoceima Le 05/08/2020 Sous N° 447 dont R.C N° 2245/Al-Hoceima.

N° 6245/PA

ETUDE DE MAITRE Khalil MOUTTAHID NOTAIRE à Oujda
 Bd Mohammed V Imm Baraka 1er Etage n°6 «AVENIR
LOISSEMENTS» S.C.I.
 Au Capital de: Cent Mille Dirhams (100.000,00 Dhs).
 Siège Social: Oujda, 7 Rue Casablanca.
 RC: 17511.

Aux termes d'un procès verbal reçu en mon étude en date du 30/06 Et 24/07/2020, Enregistré à Oujda le 24/07/2020; RE 11785; OR 10212, il a été constaté le décès du co-gérant feu Brahim TALHAOUI et a été décidé de partager les CINQ CENT (500) parts sociales

de (100) dirhams qui appartenaient audit défunt, et qui seront attribuées à ses héritiers conformément à l'acte d'hérédité et ce de la manière suivante: Mme Zahra KASMI 86 Parts; Mme Assia BANA 63 Parts; Mr Khalil TALHAOUI 117 Parts; Mr Rafiq TALHAOUI 117 Parts; Mr Ali TALHAOUI 117 Parts. Total 500 Parts.
 En conséquence l'article 6 et 7 des statuts de la société se trouvent désormais modifiés.
 Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de commerce d'Oujda en date du 06/08/2020, sous le numéro 1664.

N° 6246/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration
 Direction des Domaines de l'Etat
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 9/DDE/DSI/2020
 Le 08 septembre 2020 à 10 heures 30 minutes, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix concernant l'acquisition, l'installation et la mise en service d'une plate-forme de sauvegarde des serveurs de production de la Direction des Domaines de l'Etat ainsi que les prestations de maintenance y afférentes, en deux lots :
 Lot N° 1 : Acquisition, installation et mise en service d'une plate-forme de sauvegarde des serveurs de production de la Direction des Domaines de l'Etat ;
 Lot N° 2 : Maintenance de la plate-forme de sauvegarde des serveurs de production de la Direction des Domaines de l'Etat.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau n° 111 - 1er étage - du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
 Lot N° 1 : Vingt-deux Mille Dirhams (22 000,00 DH).
 Lot N° 2 : Trois Mille Cinq Cent Dirhams (3 500,00 DH).
 Les estimations des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage sont fixées comme suit:
 Lot N° 1 : Acquisition, installation et mise en service d'une plate-forme de sauvegarde des serveurs de production de la Di-

rection des Domaines de l'Etat : 1 482 000,00 DH TTC (Un million quatre cent quatre-vingt-deux mille Dirhams TTC).
 Lot N° 2 : Maintenance de la plate-forme de sauvegarde des serveurs de production de la Direction des Domaines de l'Etat : 252 600,00 DH TTC (Deux cent cinquante-deux mille six cent dirhams TTC).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :

- 1- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) ;
 - 2- soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau précité ;
 - 3- Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau n° 111 du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat ;
 - 4- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.
- Les prospectus, notices ou autres documents techniques et le tableau de conformité exigés par le dossier d'appel d'offres pour les articles n°1 et 2 indiqués au bordereau des prix détail estimatif doivent être déposés au bureau n° 111 - 1er étage - du siège de la Direction des Domaines - Quartier Administratif - Agdal - Rabat, au plus tard le 07 septembre 2020 à 16 heures.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 6247/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique
 Direction Regionale de Casablanca Settat
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02 /DRE /2020
 Le 16/09/2020 à 10 h , il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Régionale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Casablanca Settat sis à Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
 Etude relative à l'élaboration du schéma régional de gestion des carrières de la Région de Casablanca-Settat
 Le dossier d'appel d'of-

fres peut être retiré au service de l'Administration Générale à la Direction Régionale de l'Équipement, du transport et de la Logistique de Casablanca Settat , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Huit Mille Dirhams (8 000 DH).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent soixante douze Mille Dirhams et 00 cts (372 000 .00) DH TTC.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
 - Soit les déposer contre récépissé au secrétariat de Monsieur le Directeur Régionale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Casablanca Settat au Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774
 - Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - soit déposés par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du Règlement de Consultation.

Le Dossier technique comprenant :

- 1: Pour les concurrents installés au Maroc: Fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément établi par le ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique dans les domaines D13 : "Études Générales" et D19 : "Études d'Impact sur l'Environnement" ; conformément à l'arrêté du Ministre de l'Équipement et des Transports n°2053-13 du 19 Chaabane 1434 (26 Juin 2013) abrogeant et remplaçant le tableau annexé au décret n°2-98-984 du 4 Hija 1419 (22 mars 1999).
- 2: Pour les concurrents non installés au Maroc : Fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 10 du règlement de la consultation.

N° 6248/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'intérieur
 Région Casablanca - Settat
 Province de Settat

Circle de Ben Ahmed chamalia
 Caïdat des Maarif et OD M'hamed
 Commune M'garto
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 04 /2020

Le MARDI 08 SEPTEMBRE 2020 à 11 heures, il sera procédé, au bureaux du président à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour Travaux de réalisation des forages d'exploitation à la Commune MGARTO - aux Douars suivants
 01) DOUAR OULED TALEB LISOUF
 02) DOUAR OULED KASEM LISOUF
 03) DOUAR OULED LAKRAFI OULED ABDELLAH
 04) DOUAR OULED FREJ LAMAARIF
 05) DOUAR OULED MOUMEN OULAD HMAMA
 06) DOUAR OULED OULED TALEB OULED ABDELLAH
 07) DOUAR OULED LAKBIR OULED ABDELLEH
 08) DOUAR OULED LAHCEN OULED HMAMA
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau technique de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10.000,00 dh(Dix Mille Dirhams)
 L'estimation des coûts des prestations établie par Bureau d'Etude est fixé à la somme de 396 120.00 DH (Trois Cent Quatre Vingt Seize Mille Cent Vingt Dirhams.)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au service technique communal .
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis .
 - Soit déposer électroniquement via le portail de marchés publics : www marchespublics.gov. ma. Conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N° 20-14 du 8 Kaada 1435 (04 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation de procédure de passation des marche publics
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du ré-

glement de consultation
N° 6249/PA

ROYAUME DU MAROC
 Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique
 Avis d'Appel d'Offres Ouvert
 N°06/2020
 Séance Publique

Le Mardi 15 septembre 2020 à partir de 11h, il sera procédé, à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE), Espace les Patios, 1er étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'Offres ouvert sur offres de prix pour "marché reconductible pour l'exécution des travaux d'entretien et de maintenance des espaces verts de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique situés à Marrakech".

Lieu d'exécution des prestations objet du présent appel d'offres est :

- La Représentation de l'AMEE à Marrakech Rue El Machaar El Haram, Issil.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès de la Direction de l'AMEE à Rabat à l'adresse : Espace les Patios, 1er étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé sur le site de l'AMEE : www.amee.ma ou sur le portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

L'acquisition du dossier d'appel d'offres est gratuite.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.
 Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par le Cahiers des prescriptions spéciales et le règlement de consultation.

- Le cautionnement provisoire est de Cinq Mille dirhams (5.000,00 DH).
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à cent quarante-quatre mille dirhams-toutes taxes comprises (144 000,00DH TTC).

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis à l'AMEE Rabat.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres, au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par les articles 5-6-12 du règlement de consultation.

N° 6250/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI
KACEM
SECRETARIAT
GENERAL
DBM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N°: 20/2020/PSK
Le 10 Septembre 2020 à 11 Heures, Il sera procédé dans les bureaux de M. le Gouverneur de la Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'achat du matériel informatique et technique-Province de Sidi Kacem-Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem), il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq mille dirhams (5 000.00). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux cent quatre vingt dix sept mille dirhams 00 centimes (297 000,00) toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - soit envoyer, par courrier recommandé avec ac-

cusé de réception, au bureau précité ; - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem) ;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de la province de Sidi Kacem au plus tard le 09 Septembre 2020 à 16H.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 6252/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE SIDI KACEM
SECRETARIAT
GENERAL
DBM

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°: 21/2020/PSK

Le 15 Septembre 2020 à 11 Heures, Il sera procédé dans les bureaux de M. le Gouverneur de la Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'achat de fournitures de bureau, papeterie et imprimés -Province de Sidi Kacem-Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés

(Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem), il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq Mille dirhams (5 000.00).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Trois cent vingt deux mille trois cent vingt dirhams 00 centimes (322 320,00) toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem) ;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de la province de Sidi Kacem au plus tard le 14 Septembre 2020 à 16H.

Les pièces justificatives à fournir sont celles pré-

vues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 6253/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE SIDI KACEM
SECRETARIAT
GENERAL
DBM

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°: 22/2020/PSK

Le 16 Septembre 2020 à 11 Heures, Il sera procédé dans les bureaux de M. le Gouverneur de la Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'achat de fournitures pour matériel technique et informatique

-Province de Sidi Kacem-Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem), il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Sept Mille dirhams (7 000.00).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre cent quatre vingt neuf mille cinq cent quarante Dirhams 00 Cts (489 540,00) toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des arti-

cles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem) ;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de la province de Sidi Kacem au plus tard le 15 Septembre 2020 à 16H

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 6254/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI
KACEM
SECRETARIAT
GENERAL
DBM

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°: 23/2020/PSK

Le 17 septembre 2020 à 11 Heures, Il sera procédé dans les bureaux de Mr le Gouverneur de la Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'achat de carburant et lubrifiants -Province de

Sidi Kacem-Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem), il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Sept Mille dirhams (7 000.00).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre cent quatre vingt seize mille six cent quarante huit Dirhams 00 Cts (496 648,00) toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem) ;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 6255/PA

Sur vos petits écrans



07.00 : Lecture du Saint Coran + Douaa
07.05 : Bulletin météo
07.10 : Tinoubka (Documentaire amazigh) - R
07.40 : Ichaa Mamlaka
08.40 : Rowade
09.30 : Atfalouna - R
10.20 : Kouloub Tayha
11.10 : Nhar Mabrouk
11.30 : Oussrati - Inedit
12.30 : Hami oulad Aami - R
13.00 : JT Addahira + Météo
13.20 : Moumou Ainya
14.00 : JT en Amazigh + JT en Espagnol
14.40 : Diabe la taname
16.10 : Fine Ghadi Biya
17.10 : Modawala
17.40 : Nhar Mabrouk
18.00 : Atfalouna - Inedit

19.00 : JT en Français
19.20 : Hami oulad Aami - R
19.50 : Dhak Aala Rassek Inédit
20.00 : Yakout et Aanbar
21.00 : JT Principal + Météo
21.50 : Bent Bab Allah ep 4
22.50 : Al hawdaje kalaate magona
23.50 : Dernier bulletin d'information
00.10 : Diabe la taname - R
01.50 : Ichaa Mamlaka - R
02.50 : Rowade - R
03.50 : Modawala - R
04.50 : Nhar Mabrouk - R
05.10 : Kouloub Tayha - R
06.10 : Yakout et Aanbar - R

05:55:00 : RELIGIEUX : CORAN AVEC MAWAHIB TAJWID
06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI
06:30:00 : MAGAZINE : BEST OF SABAHYAT 2M
07:00:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
07:15:00 : DESSINS ANIMES
08:15:00 : FEUILLETON : QSAR AL BACHA
09:00:00 : FEUILLETON : ARRICH YUJHALLIQ FI ASSAMAE
09:45:00 : SERIE : AL KHAWA
10:15:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
10:25:00 : TAMAN AL HOUB
11:10:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
11:25:00 : MAGAZINE : BEST OF SABAHYAT 2M
12:05:00 : FEUILLETON : HDIDANE 3INDA AL FARA3INA
12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO
12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
13:00:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
13:15:00 : FEUILLETON : HOUB ABYAD ASWAD
14:05:00 : JOURNAL AMAZIGH
14:15:00 : MAGAZINE : CHOUF BLADI : DAKHLA-OUED ED-DAHAB : EXCURSION EN CATA-MARAN SUR

14:20:00 : FEUILLETON : HOUB A3MA
15:35:00 : FEUILLETON : ZINA
16:05:00 : FEUILLETON : TAMAN AL HOUB
17:30:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS
17:50:00 : DESSINS ANIMES
18:25:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
18:35:00 : RAHINAT AL HOUB
19:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D
20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
20:30:00 : SPORT : QUE DU SPORT
21:10:00 : BULLETIN METEO
21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA
21:30:00 : CHOUF BLADI L'ORIENTAL
21:40:00 : NKTACHFOU BLADNA
23:15:00 : FEUILLETON : DISQUE HYATI
23:55:00 : FEUILLETON : HOUB ABYAD ASWAD
00:45:00 : MAGAZINE : DAKAR-FES EXPRESS
02:15:00 : FEUILLETON : AL IRT
03:10:00 : MINI-SERIE : ZHAR LBATOUL
04:05:00 : FEUILLETON : RAHINAT AL HOUB
04:50:00 : FEUILLETON : AL WA3D

05h00 MATINALE
RADIO AR
07h00 Matinales Infos
08h00 « Sabahiyat l Akhbar »
10h00 Matinales Infos (rediff.)
11h05 Emission « Khbar Nass »
12h05 Emission « Binatna »
13h00 « Madar L akhbar »
13h35 « Lahdat Qarar »
15h05 Emission « L'match »
16h00 Edition AR (16-17h)
17h05 Emission « Hyati »
18h05 Emission « Binatna »
19h15 Soir Infos fr
20h00 « Ghorfat l akhbar »
22h05 Emission « Azmat Hiwar »
23h00 « Soir Infos ar »
00h05 " Lmatch "

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Ouarzazate
Cercle d'amerzagan
Caidet Ighrem Nougdal
Commune de Tidili
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N°:03/CONSULT/
ARCHIT/2020

Le 10/09/2020 à 12 heure du matin il sera procédé, dans le bureau du président de la commune de Tidili à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale pour l'étude et la conception architecturale du projet et le suivi des travaux de construction d'un quartier artisanal commune de Tidili Province d'Ouarzazate.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés de la commune de Tidili, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics http://www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, Hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de Un Million Cinq Cent Soixante Six Mille Six Cent Soixante Six Dirhams, 00Cts. (1.566.666,00 Dhs). Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la commune de Tidili

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer leurs offres par voie électronique
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation architecturale.

N° 6232/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
D'OUARZAZATE
CERCLE
D'AMERZAGANE
CAIDET IGHREM
NOUGDAL
COMMUNE DE TIDILI
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 04./2020

Le 10 Septembre 2020 à (14h) quatorze heure du soir, il sera procédé, au Bureau de président de la Commune de Tidili à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Assurances des membres du Conseil de la Commune, assurance de transport de fond, assurance incendie et responsabilité civile, Assurances de la main d'œuvre occasionnelle de la Commune de Tidili.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré dans Ser-

vice des marchés de la Commune de Tidili, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire: n'est pas demandé
L'estimation du Coût des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 21.000,00 dhs (Vingt et un mille dirhams, 00 cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 jourmada Ier 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au Service des marchés de la Commune de Tidili.

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau prescrit.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit les transmettre par voie électronique au portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 6233/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Ouarzazate
Cercle d'amerzagan
Commune de Tidili
Avis d'appel d'offre
ouvert N°06/2020

Le 10/09/2020 à 10h du matin, il sera procédé dans le bureau de président de la commune Tidili à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur of-

fres des prix pour Travaux d'alimentation en eau potable par l'énergie solaire aux douars: Ait Bourique, Ait Maroine, Fouzilal et construction d'un réservoir au Douar Tighremte. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 8879,00Dhs (Huit Mille Huit Cent Soixante Dix Neuf Dirhams, 00Cts).

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage : 355.194,00 Dhs TTC (Trois Cent Cinquante Cinq Mille Cent Quatre Vingt Quatorze Dirhams, 00 Cts).

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau technique de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'état et des collectivités locales à partir de l'adresse électronique : www.marchespublics.gov.ma

Le Contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune de TIDILI.

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit déposer leurs offres par voie électronique du marchés publics (www.Marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation, à savoir
N° 6234/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Ouarzazate
Cercle d'amerzagan
Commune de Tidili
Avis d'appel d'offre
ouvert N°07/2020

Le 10/09/2020 à 11h du matin, il sera procédé dans le bureau de président de la commune Tidili à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres des prix pour Transfert du réseau 1er catégorie suite à la piste reliant la RP n°1510 et douar Ouawakaya Commune de Tidili. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 2000,00Dhs (Deux Mille Dirhams, 00Cts).

L'estimation du coût des prestations établie par le

maître d'ouvrage : 81.079,20 Dhs TTC (Quatre Vingt Un Mille Soixante Dix Neuf Dirhams, 20 Cts).

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau technique de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'état et des collectivités locales à partir de l'adresse électronique : www.marchespublics.gov.ma

Le Contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune de TIDILI.

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit déposer leurs offres par voie électronique du marchés publics (www.Marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation, à savoir
N° 6235/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم زاكورة باشوية أكدز
جماعة أكمة آكز

إعلان

عن تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية

تعلن جماعة أكدز أنها ستنظم بمقر الجماعة امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 لفائدة الموظفين المنتسبين لميزانية هذه الجماعة والمستوفين للشروط النظامية المطلوبة وذلك وفق الجدول التالي:

الإطار المستفيد	الإطار المقترح	عدد المناصب	تاريخ الامتحان	آخر أجل لإيداع الترشيحات
مساعد اداري من الدرجة الثالثة	مساعد اداري من الدرجة الثانية	01	2020/09/13	2020/09/01
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية	03		

N° 6236/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Taroudant
Pachalik El Guerdane
Commune El Guerdane
Bureau des ressources humaines

AVIS DES EXAMENS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Par les décisions n° : 127 et 128 en date du 10/08/2020 du président. La commune El Guerdane organisera le : 04/10/2020 à neuf (09) heures l'examen d'aptitude professionnelle pour accès aux grades suivants:

Grade	Le nouveau grade	Nombre de poste	Conditions requises	Date et lieu d'examen	Dernier délai de dépôt des demandes de candidature
Assistant administratif 3 ^{ème} grade Echelle 6	Assistant administratif 2 ^{ème} grade Echelle 7	13%	Six ans d'anciennetés jusqu'au 31/12/2020 service effectif au grade actuel	Dimanche 04 Octobre 2020 au siège de la commune El Guerdane	29/09/2020
Assistant technique 3 ^{ème} grade Echelle 6	Assistant technique 2 ^{ème} grade Echelle 7	13%	Six ans d'anciennetés jusqu'au 31/12/2020 service effectif au grade actuel	Dimanche 04 Octobre 2020 au siège de la commune El Guerdane	29/09/2020

- Tous les fonctionnaires de la commune intéressés sont appelés à déposer leurs demandes de candidature auprès du bureau des ressources humaines.

N° 6237/PA

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



Sport

Report imminent du match IRT-RSB

Le Raja attendu de pied ferme à Agadir Plus de peur que de mal. Aucun cas de Covid au Wydad

Sans nul doute, toutes les composantes du Wydad ont dû pousser un ouf de soulagement après que trois joueurs du club suspectés d'avoir été infectés au Covid-19 ont été en fin de compte déclarés négatifs. Ce qui devrait permettre aux Rouge et Blanc, qui restent sur deux contreperformances en autant de sorties lors de la mise à jour du championnat, de disputer hier leur match de la 21^{ème} journée de la Botola Pro 1 contre l'OCK, alors que le second match programmé devait opposer le DHJ à l'ASFAR.

Si pour le Wydad, c'était plus de peur que de mal, pour l'IRT, l'histoire est tout autre pour ne pas dire fâcheuse. La formation tangerinoise est frappée de plein fouet par le Covid, annonçant via sa page officielle Facebook que « les résultats des tests de dépistage au coronavirus auxquels a été soumis l'ensemble des composantes de l'équipe samedi matin ont révélé 23 cas de contamination ».

Face à cette situation contraignante, le match de la 21^{ème} manche IRT-RSB, programmé initialement ce soir au Grand stade de Tanger, a de fortes chances d'être ajourné à une date ultérieure et l'annonce du report devrait être faite incessamment par la commission de programmation.

Pour ce qui est du foot et de la reprise du championnat, la 21^{ème} journée devrait se poursuivre ce mardi soir par la tenue de quelques belles affiches, à commencer par celle d'Agadir qui mettra aux prises le HUSA avec le Raja.

Une confrontation entre deux protagonistes aux ambitions diamétralement opposées. Des Sous-sis qui doivent certainement se faire des soucis sur leur sort s'ils ne parviendraient pas à secouer le cocotier et soigner leur classement face à des Verts qui déroulent et qui ont réussi à déloger le rival wydadien pour s'accaparer la pole position du championnat.

Sur le papier, l'avantage de la pelouse ne devrait aucunement plaider en faveur des locaux qui doivent



être au meilleur de leur forme en vue de stopper cette équipe rajaoui qui aura à cœur de conserver son élan victorieux.

Duel à distance entre le FUS et le MCO, deux assidus qui se partagent la quatrième loge. Pour les Rbatis, l'occasion s'y prête pour glaner les trois points de la victoire en accueillant le mal barré par excellence, le Raja de Béni Mellal. En revanche, ce n'est pas gagné d'avance pour les Oujdis qui auront fort à faire en déplacement face au Youssoufia de Berrechid, un abonné du ventre mou du classement et qui cherche à se mettre à l'abri de la zone de turbulences.

Enfin, l'OCK, qui peine à fuir le bas du tableau, jouera le MAT qui s'est montré tout petit devant le Raja. Pour les Safiots, une seule option se présente : la victoire en vue de soigner leur classement, scénario que les Tétouanais tâcheront d'avorter dans l'espoir d'atteindre voire franchir la barre des 30 points.

Il convient de rappeler en dernier lieu qu'avant l'interruption du championnat, le match RCOZ-

RCAZ comptant pour cette journée, a été disputé le 13 mars dernier et s'était soldé en faveur du Rapid d'Oued Zem sur le score écriqué de 2 à 1.

Mohamed Bouarab

Programme

Mardi 11 août

- 18h00: Ittihad Tanger -Renaissance Berkane (Grand Stade de Tanger)
- 20h00: Youssoufia de Berrechid-Mouloudia Oujda (Complexe Municipal - Berrechid)
- 20h00: Hassania Agadir-Raja Casablanca (Grand Stade d'Agadir)
- 22h00: FUS de Rabat-Raja Béni Mellal (Stade Prince Héritier Moulay El Hassan - Rabat)
- 22h00: Olympic Safi-Moghreb Tétouan (Stade El massira - Safi)

Botola Pro D2

Voici les résultats des matches de la 24^{ème} journée du Botola Pro D2 de football, disputés dimanche :

- ASS-USK : 0-1
- CAK-MAS : 2-1
- CJBG-SCCM : 0-0
- IZK-KACM : 0-1
- KAC-CRA : 1-1
- RAC-WST : 0-0
- WAF-JSS : 0-1
- OD-TAS : Reporté

Classement

- 1-SCCM: 41 pts
- 2-RAC: 39 pts
- 3-MAS: 38 pts
- JSS: 38 pts
- 5-OD: 34 pts (1 match en moins)
- 6-CAK: 33 pts
- 7-WAF: 30 pts
- TAS: 30 pts (1 match en moins)
- IZK: 30 pts
- WST: 30 pts
- 11-ASS: 29 pts
- 12-KAC: 28 pts
- 13-KACM: 27 pts
- CJBG: 27 pts
- 15-USK: 24 pts
- 16-CRA: 19 pts



Deux cas de Covid-19 à l'Atlético

Premiers remous à la Ligue des champions



Le tournoi final de Ligue des champions subit ses premiers remous: l'annonce dimanche par l'Atlético Madrid de la présence de deux cas de Covid-19 en son sein laisse planer l'incertitude sur cette phase finale débutant mercredi à Lisbonne, sur fond de recrudescence du virus en Europe.

Ce format novateur en "Final 8", censé clore d'une manière inédite mais extrêmement condensée la plus prestigieuse compétition de football de clubs fin août, est frappé par le coronavirus avant même son démarrage.

L'Atlético, qui affronte Leipzig jeudi en

quart de finale (21h00), va voir ses préparatifs totalement chamboulés par ces deux tests révélés positifs, qui vont le conduire à placer à l'isolement deux membres du club dont l'identité n'a pas été dévoilée.

L'équipe des "Colchoneros" sera moins handicapée si ces deux cas concernent des membres de son staff plutôt que de son effectif professionnel, ce qui n'a pas été indiqué dimanche, mais quoi qu'il en soit, le club madrilène va devoir conduire au plus vite une nouvelle série de tests.

L'attente des résultats donnera des sucs

roides au monde du football, car les Madrilènes ont effectué un entraînement collectif samedi, précisément le jour de la tenue de cette batterie de tests initiale ! Ce qui laisse craindre des contaminations en cascade...

Les deux membres du club testés positifs "sont confinés à leurs domiciles respectifs" et leurs noms "ont immédiatement été communiqués aux autorités sanitaires espagnoles, portugaises, à l'UEFA, à la Fédération espagnole, à la Fédération portugaise et au Conseil supérieur des sports", a précisé l'Atlético dans un communiqué publié dimanche soir, après avoir pris connaissance des résultats.

Alors que l'UEFA mise sur un tournoi final très condensé entre le 12 et le 23 août et espère réussir à créer une bulle sanitaire dans la capitale portugaise, le timing de ces cas peut inquiéter en vue d'une fin de compétition ne laissant presque aucune marge de manœuvre pour des reports éventuels de rencontres.

L'instance européenne du football pourra toutefois espérer que l'Atlético aura géré son protocole sanitaire aussi bien que l'avait fait le Real Madrid ces derniers jours. L'attaquant du Real Mariano Diaz avait en effet été testé positif au Covid-19 avant le 8 de finale retour de C1 sur le terrain de Manchester City vendredi, mais ce cas était resté isolé et n'avait perturbé en rien

la tenue de la rencontre.

L'Atlético a d'ailleurs tenu à rassurer le monde du football dans son communiqué en expliquant avoir respecté un protocole très strict même après la fin du championnat de Liga terminé le 19 juillet. Ainsi, des "tests hebdomadaires" ont été maintenus au sein de l'effectif (le 26 juillet et le 2 août), et l'entraînement n'avait repris qu'une fois les résultats connus, quitte à "reporter par précaution une séance" le dimanche 26 juillet. Mais cette précaution n'a pas été prise samedi.

Pour son tournoi final, l'UEFA prévoit un protocole drastique: chaque équipe devra fournir des résultats de tests avant de se rendre au Portugal, et sera de nouveau testée à la veille de sa première rencontre. Chaque test positif imposera un isolement du joueur à son hôtel.

Ces contaminations interviennent à un moment où la pandémie donne des signes inquiétants de redémarrage dans une Europe frappée ce week-end par un épisode caniculaire ayant poussé de nombreux Européens sur les plages. L'Espagne n'est pas épargnée: plusieurs quarantaines locales y sont imposées notamment au Pays Basque, en Catalogne et en Aragon, et le masque a été rendu obligatoire dans plusieurs zones à forte fréquentation, notamment dans la région de Madrid.

Messi, Lewandowski, Neymar, De Bruyne...

L'heure de briller



Pas de gala du Ballon d'Or en 2020 ? Tant pis ! Les stars du football espèrent briller sous les projecteurs de la Ligue des champions, dont le tournoi final débute mercredi. Sans Cristiano Ronaldo, Lionel Messi attirera évidemment les flashes, mais d'autres chercheront la lumière.

Lisbonne sera privé de son idole. Ronaldo a été éliminé vendredi avec la Juventus Turin, et puisque Luka Modric l'a été aussi avec le Real Madrid, Lionel Messi sera le seul Ballon d'Or présent lors de ce "Final 8" du 12 au 23 août.

Mais l'Argentin, auréolé d'un septième titre de Pichichi (meilleur buteur d'Espagne), y arrive avec plus de pression, tant la saison ratée de Barcelone contraint les Catalans à être performants en C1.

"Il va falloir que l'on change en profondeur si on veut se battre pour la +Champions+", avait fulminé le sextuple Ballon d'Or en juillet, conscient que seule la "Coupe aux grandes oreilles", plus soulevée par le Barça depuis 2015, ferait oublier ces derniers mois de déceptions et de polémiques.

Étincelant samedi lors du 8e retour contre Naples, "La Pulga" est encore appa-

reue essemblée dans l'attaque catalane. Comme souvent cette saison, il devra se démultiplier.

Il est la tête de gondole d'un Bayern Munich perçu comme le grand favori de l'épreuve. Le Polonais Robert Lewandowski continue d'affoler les compteurs à la pointe de l'attaque bavaroise, au moins aussi bien en Coupe d'Europe que sur le plan national.

Auteur de 13 buts en 8 matches de Ligue des champions, et impliqué sur les sept buts marqués par son club contre Chelsea en huitièmes (quatre passes décisives, trois buts), "Lewy" caracole en tête du classement des buteurs de la compétition et pourrait se consoler avec ce trophée, à défaut d'avoir soulevé celui du Soulier d'or européen récompensant le meilleur buteur des cinq grands championnats (revenu à Ciro Immobile de la Lazio Rome). Mais c'est surtout le rêve de triplé Coupe-Championnat-Ligue des champions avec le Bayern qui anime le buteur de 31 ans.

Le Paris SG, en quête désespérée d'un titre en Ligue des champions, va sortir l'armada. Cette fois, Neymar est bien présent et opérationnel: le Brésilien a même eu de longues semaines de préparation, la Ligue 1 n'ayant pas repris.

Son association avec Kylian Mbappé promettait des étincelles, mais le Français s'est blessé à la cheville fin juillet, engageant une course contre la montre pour revenir à temps pour les quarts de finale.

Avec un tableau a priori dégagé jusqu'à la finale, les deux stars parisiennes n'ont probablement jamais été aussi proches d'offrir à leurs dirigeants et supporters leur grand sacre. A condition que la malédiction qui suit Paris en C1 n'enraye pas le tournoi de ce duo flamboyant.

Dans la touffeur estivale de l'été lisboète, Jan Oblak sera chargé de refroidir les ardeurs des artilleurs rivaux. L'ancien gardien du Benfica, l'un des meilleurs portiers d'Europe, est l'atout sécurité de l'Atlético Madrid et de son entraîneur Diego Simeone.

Le portier slovène (27 ans) est pour beaucoup dans l'incroyable qualification des "Colchoneros" pour les quarts de finale aux dépens de Liverpool, tenant du titre battu à Anfield en mars au match retour (3-2 a.p.). Et il aborde avec appétit le quart contre Leipzig: "Nous sommes prêts pour ce nouveau défi", a-t-il prévenu samedi.

Le passeur décisif par excellence. Auteur de vingt "caviars" en Premier League

cette saison, record de Thierry Henry égalé, Kevin De Bruyne arrive à Lisbonne en pleine confiance avec Manchester City.

"Cette saison, nous ratons beaucoup de buts, sinon Kevin De Bruyne aurait 30 passes décisives. Il est tellement bon", l'a complimenté récemment son partenaire Gabriel Jesus.

Pour le Belge et le club mancunien, tombeurs du Real Madrid de Zinédine Zidane en huitièmes, le mode mission est enclenché: cela fait de longs mois que City rêve d'un premier sacre en C1.

On ne les attendait pas si haut, mais ils tiennent la dragée haute aux stars. A Leipzig, que l'attaquant vedette Timo Werner a quitté pour Chelsea avant même la fin de la C1, les espoirs reposent notamment sur le Tchèque Patrik Schick et le Danois Yussuf Poulsen.

A Lyon, le Néerlandais Memphis Depay voudra concrétiser son immense ambition pour s'attirer les regards de grandes écuries européennes, tandis que l'Argentin "Papu" Gomez, le capitaine de l'Atalanta, aura la lourde charge de transposer sur le plan européen la fantastique animation offensive bergamasque, qui a fait chavirer l'Italie cette saison.

L'Atalanta sans Ilicic mais pas sans armes

Le Paris SG devra peut-être faire sans Kylian Mbappé, mais l'Atalanta Bergame sait déjà qu'elle devra se passer de Josip Ilicic. L'absence du Slovène mercredi en quarts de finale de la Ligue des champions est un gros handicap pour le club italien, qui a cependant d'autres armes en magasin.

L'Atalanta de Gian Piero Gasperini est souvent présentée en Italie comme une "machine à buts" et une "coopérative du but". Entre Serie A et Ligue des champions, le club lombard a en effet marqué cette saison 118 fois.

Sur cet impressionnant total, Ilicic pèse 20 buts, 15 en championnat et cinq en C1, dont un fameux quadruplé en 8e de finale retour à Valence. Le Slovène n'a donc pas tout fait tout seul.

Mais il est le joueur le plus talentueux de l'effectif, le plus imprévisible, et il livrait la meilleure saison de sa carrière jusqu'au confinement et aux difficultés personnelles et psychologiques qui l'ont alors accablé.

"Ilicic nous manque énormément. Jusqu'à février, il a été le joueur le plus décisif de notre secteur offensif. C'était sa saison.

On fait autrement en alternant avec les autres, mais lui nous assurait une qualité supérieure", a expliqué Gasperini.

Les "autres", ce sont Malinovskyi, Pasalic et Muriel, trois joueurs qui se disputent la dernière place disponible dans le trio offensif du 3-4-2-1 de Gasperini. Les deux premières sont réservées au capitaine "Papu" Gomez et à l'avant-centre Zapata.

En l'absence d'Ilicic, c'est de la créativité du petit dribbleur argentin que dépendra l'essentiel de l'animation offensive de l'Atalanta. Tour à tour attaquant de pointe, ailier, N.10 ou milieu offensif, "Papu" sait tout faire.

"Papu est extraordinaire. Il répond toujours présent, il ne renonce jamais. Il sait interpréter les matches. C'est un joueur universel, qui donne de l'équilibre", a expliqué Gasperini, ajoutant que l'Argentin était encore un peu plus que ça.

"Il est l'emblème de cette équipe, par sa qualité et par son application. Il joue pour l'équipe, là où on a besoin de lui et là où il est utile. Il incarne l'esprit de l'Atalanta. C'est un Bergamasque adopté."

Avec Zapata, en pointe, la défense cen-

trale du Paris SG sera confrontée à un problème bien différent. Le Colombien n'a pas les appuis courts, le dribble et les changements de direction de Gomez.

Mais l'ancien joueur de Naples est sans doute l'attaquant le plus puissant de Serie A, ultra-solide physiquement et désormais habile face au but.

Avec 28 buts toutes compétitions confondues la saison dernière et 19 cette saison, Zapata a trouvé à l'Atalanta l'efficacité qui lui a longtemps fait défaut et a justifié les quelque 25 millions d'euros investis il y a deux ans, pour l'un des transferts les plus élevés de l'histoire du club.

Interrogé il y a quelques semaines sur l'attaquant le plus difficile à affronter en Serie A, Leonardo Bonucci avait immédiatement donné le nom du Colombien.

"Il est grand, tranchant, il a la puissance, la vitesse. Tu dois avoir une attention particulière. Il fait partie de ces grands joueurs qui te frappent dès que tu perds un instant ta concentration", avait expliqué le défenseur de la Juventus.

Pour accompagner ces deux indiscutables

et remplacer Ilicic, le favori est Malinovskyi. Les recruteurs de l'Atalanta ont été chercher l'Ukrainien à Genk et c'est une belle trouvaille.

Utilisé comme joker en début de saison, il a plus joué avec l'absence d'Ilicic et a notamment fait admirer une frappe de brute, qui lui a permis d'inscrire en championnat six buts de l'extérieur de la surface.

Gasperini peut aussi choisir Pasalic, milieu complet qui a enfin trouvé un point de chute durable à Bergame après avoir été prêté par Chelsea un peu partout en Europe (Elche, Monaco, AC Milan, Spartak Moscou).

La dernière option, la moins probable, est celle d'une titularisation de Muriel, l'autre attaquant colombien de l'effectif.

Autre gros transfert de l'Atalanta (environ 25M), il est le remplaçant le plus efficace d'Italie avec 11 buts inscrits après être entré en jeu.

Il est aussi le seul joueur de l'Atalanta à avoir connu un quart de finale de C1, en 2018 avec Séville. Il était entré en jeu lors des deux manches face au Bayern Munich.

Dans Londres désert, les salariés sont peu pressés de retrouver le bureau

Rues désertes, vigiles désœuvrées, sandwicheries fermées: loin de la frénésie habituelle, les quartiers d'affaires de la capitale britannique restent abandonnés des travailleurs inquiets de la pandémie et peu pressés de revenir au bureau.

D'ordinaire arpentés par des cadres affairés, la City, centre historique de la finance britannique, reste désespérément vide en ce début d'août, à peine animée par les quelques touristes qui déambulent autour de la cathédrale Saint Paul.

Même impression à Canary Wharf, quartier à l'est de Londres, connu pour ses gratte-ciel abritant des sièges de grandes banques et autres cabinets d'audit.

Pourtant depuis le 1er août, le gouvernement incite à nouveau les Anglais à reprendre les transports en commun et à retourner sur leur lieu de travail. Il revient désormais aux entreprises de prendre leur responsabilité et pour un grand nombre d'entre elles, le choix est déjà fait.

"Beaucoup de nos clients, surtout dans la finance et l'assurance, ne reviendront pas avant l'année prochaine", explique Pablo Shah du centre de recherche économique CEBR, qualifiant Londres de "ville fantôme".

Pendant le confinement imposé pour freiner l'épidémie du nouveau coronavirus, les entreprises ont eu massivement recours au télétravail avec succès. Les salariés sont devenus familiers des réunions par visioconférence et se sont passés bien volontiers des longs et pénibles trajets quotidiens pour rejoindre le travail.

Selon London First, association qui défend les intérêts de la ville de Londres, les transports en commun et la garde des enfants restent les principaux freins à un retour au bureau qui de-

vrait toutefois s'intensifier en septembre.

Seuls 34% des cadres au Royaume-Uni, 31% pour Londres, sont revenus au travail, selon une étude de la banque américaine Morgan Stanley publiée cette semaine.

Le pays, qui compte le plus grand nombre de décès en Europe du nouveau coronavirus, est très à la traîne par rapport aux autres pays européens, où une majorité de cols blancs sont de retour dans les bureaux.

Plusieurs professionnels des ressources humaines s'inquiétaient même récemment des tensions au sein des entreprises.

Katie Jacobs, de l'institut économique Chartered Institute of Personnel and Development (CIPD), évoque dans le quotidien The Telegraph, un environnement de travail "fracturé" et même du "ressentiment" envers ceux qui restent à la maison.

Certains commencent à s'inquiéter de la situation. "Maintenant qu'on a nos repas, revenons au travail!", s'exclamait en une cette semaine le Daily Mail, en référence à la prise en charge du gouvernement d'une partie de la note dans les restaurants.

Un certain retour à la normale dans les centres d'affaires de Londres n'est plus attendu avant 2021. De grandes entreprises comme la banque Natwest ont recommandé à la majorité de leurs salariés de continuer à travailler à distance jusqu'à l'année prochaine. Google, dont la construction du monumental siège a repris à côté de la gare King's Cross, encourage même le télétravail jusqu'à juillet 2021.

Un changement de ton est toutefois perceptible à l'image de James Staley, le patron de la banque Barclays.

Visiblement chagriné que "60.000 personnes



travaillent sur leur table de cuisine", il souhaite désormais que les gens soient de retour, expliquant même avoir "une responsabilité envers des lieux comme Canary Wharf, Manchester, Glasgow".

Le président du conseil d'administration du géant de l'audit PwC Kevin Ellis espère que la moitié de ses salariés seront de retour d'ici le mois prochain. Mais il indique au Sunday Times que le "présentisme est terminé pour toujours", estimant que trois ou quatre jours au bureau seront préférables.

Pour le gouvernement, revenir au travail c'est avant tout aider la machine économique à se relancer. "Il faut que les gens aient confiance de revenir au travail", a estimé le Premier ministre

Boris Johnson jeudi.

Les dégâts sont déjà énormes pour les commerces. La chaîne de restauration rapide Prêt à manger, très présente dans la City, a déjà annoncé la fermeture de nombreux sites, avec 1.000 emplois menacés.

Le CEBR a estimé le manque à gagner à 178 millions de livres par mois pour la capitale.

Selon M. Shah, c'est même l'attractivité de Londres, connue pour séduire des jeunes talents du monde entier, qui est en jeu.

"Si les entreprises ont peur, si les travailleurs ne reviennent pas, si les gens ne voient pas Londres comme un endroit où vivre et qui attire de nouvelles entreprises, l'effet économique pourrait être démultiplié", prévient-il.

Citronade ou limonade au citron



Ingrédients

1,5 litre d'eau
6 citrons non traité
5 cuillères à soupe de miel
Poignée de menthe fraîche
Glaçons

Préparation

Faites chauffer 200 ml d'eau avec du miel dans une petite casserole jusqu'à ce que le miel soit complètement dessous.
Pressez 4 citrons pour en extraire le jus.
Versez le jus et l'eau de miel dans un pichet. Ajouter le reste d'eau froide, la menthe fraîche et 2 citrons coupés en morceaux.
Réfrigérer entre 30 à 40 minutes.
Servez cette citronade faite maison avec de la glace et dégustez.

Une protéine suspectée de jouer un rôle dans les formes graves de Covid-19

Une protéine produite par l'organisme dans un contexte d'inflammation pourrait jouer un rôle important dans les formes graves de Covid-19, et la cibler pourrait donc aider à lutter contre l'aggravation de la maladie, selon une étude menée par des chercheurs français.

Selon ces travaux, publiés dans la revue Cell, on relève "un taux très élevé" - 100 à 1.000 fois plus que la normale - de cette protéine, la calprotectine, chez les patients atteints d'une forme sévère de Covid-19.

"Nos résultats suggèrent que la calprotectine pourrait être responsable de l'aggravation de Covid-19", a estimé dans un communiqué l'auteur principal de l'étude, le chercheur en immunologie Aymeric Silvin.

De nombreux travaux à travers le monde cherchent à mieux comprendre les mécanismes de l'"orage cytokinique", une réaction inflammatoire incontrôlée et excessive mise en cause dans les formes graves de Covid-19.

"La forte augmentation de calprotectine dans le sang pourrait intervenir avant l'orage cytokinique associé à l'emballement inflammatoire des patients développant une forme sévère", a poursuivi Aymeric Silvin.

En théorie, on pourrait donc peut-être repérer les patients risquant de développer une forme sévère de la maladie, en testant le taux de calprotectine dans leur sang, selon le communiqué des organismes français à l'origine de ces recherches (Gustave Roussy, AP-HP, Inserm), en collaboration avec des équipes étrangères (Singapour, Chine, Israël).

En outre, cette piste pourrait offrir "une approche thérapeutique inédite", puisque le blocage

du récepteur de la calprotectine pourrait aider à combattre l'aggravation.

"Ces stratégies sont à évaluer par des essais cliniques", selon le communiqué.

L'étude s'est appuyée sur l'analyse d'échantillons sanguins provenant de 158 patients admis aux urgences pour suspicion de Covid-19.

Chez les patients les plus atteints, outre le taux élevé de calprotectine, les analyses ont révélé un fonctionnement anormal de certains globules blancs, qui semble amoindrir la réponse immunitaire.

Faire des analyses portant sur ces deux marqueurs lors de l'admission d'un patient pourrait donc aider à repérer en amont les risques de formes graves.

"Le diagnostic précoce d'une forme grave de Covid-19 peut être réalisé sur un tube de sang", a espéré une autre des chercheuses, la Pr Michaëla Fontenay, à la tête du service d'hématologie biologique de l'hôpital Cochin à Paris, citée dans le communiqué.

